

agēa **sénior** «Infos»

LA VOIX DE L'UNION NATIONALE DES AMICALES D'AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES RETRAITÉS

www.ageasenior.fr



Sommaire

- 3 Editorial
- 5 Actualités CAVAMAC
- 6 Actualités PRAGA
- 7-8 CAVAMAC & PRAGA
- 10-11 La CNRPL communique
- 12-13 Olivier Rozenfeld Consultant
- 14-16 Les huissiers vous donnent les clés
- 17-19 Portrait
- 20-21 Analyse de la situation des agences générales
- 23-25 Art & Histoire
Un double Goncourt dans l'assurance
- 27-29 Passion musicale
- 30-33 Art & Histoire
Le théâtre Olympique de Vicence
- 34-43 La vie des Régions
- 44 Carnet
- 45 Calendrier 2022 et nouveaux adhérents
- 47 Conseil d'Administration agéa sénior
- 48 Répertoire des Amicales de Régions
- 49 Répertoire des Amicales de Compagnies
- 50 Cavamac-Praga

Directeur de la Publication : Gérard LEBÈGUE
Responsable de la Rédaction : Jean-Pierre CHATELLIER
Comité de relecture : Gabriel GONIN et Philippe ROBERT

Prix du numéro : 5 €
Abonnement annuel : 4 numéros 16 €
réduction de 50% pour les membres de agea sénior soit 8€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agéa sénior
ISSN 2648-0891

Assemblée Générale d'agéa sénior

Le vendredi 21 octobre 2022 à Paris

> www.ageasénior.fr

Nous vous rappelons que le site d'agéa sénior comporte, en page d'accueil, une rubrique « **Vos Avantages** »

Vous y retrouverez la présentation de nos partenaires, avec accès à leur **site web** et possibilité de télécharger leur **bon de commande**

LES RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT

CALENDRIER 2022

Mardi 11/10	Assemblée Générale Alsace
Jeudi 20/10	PARIS Conseil d'administration agéa sénior
Vendredi 21/10	PARIS Assemblée Générale d'agéa sénior
Jeudi 10/11	Assemblée Générale Bourgogne-Franche-Comté
Mercredi 14/12	PARIS Conseil fédéral agéa



Secrétaire : Nathalie ROULIER-RAMOND
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : secretariat@ageasénior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 16h30

" L'homme arrive novice à chaque âge de la vie."

Comment ne pas partager cette proposition de mon compatriote auvergnat CHAMFORT, rappelant ainsi que l'homme est un éternel apprenti.

Elle incite à l'humilité, attitude rare à notre époque. Elle contribue aussi au rejet de toute certitude.

Il faut donc, simplement, se livrer à un examen de conscience :

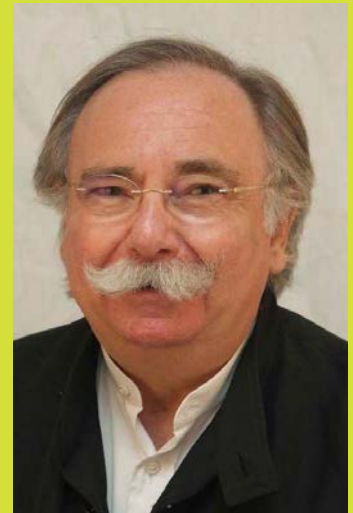
- mon souhait est-il en adéquation avec ma réflexion et ma conscience ?
- ai-je rempli convenablement la mission que je me suis assigné ?
- le résultat est-il au rendez-vous des espoirs suscités ?

En fait, c'est l'électeur qui, au final, détient la capacité d'apprécier la pertinence de la politique proposée.

Le 21 Octobre 2022 sera un nouvel âge pour agéa sénior, son Président et son Bureau.

Alors le « novice » deviendra l'acteur de ce qu'il aura initié.

C'est ainsi que les hommes font l'histoire en espérant, qu'à cette occasion, ils sauront quelle histoire ils ont décidé de faire.



Gérard LEBÈGUE
Président d'agéa sénior



BIEN ENTENDRE, ÇA CHANGE LA VIE.



**BILAN
AUDITIF
GRATUIT⁽¹⁾**

**ESSAI
GRATUIT⁽²⁾
30 JOURS**

Offre réservée aux adhérents d'Agéa Sénior

**Jusqu'à 15% de réduction⁽³⁾ sur les
aides auditives innovantes :**
intelligence artificielle, connectées, rechargeables, invisibles...



PARTENAIRE DE



Audika, c'est près de 600 centres partout en France.
Pour bénéficier de cette offre, prenez rendez-vous
en appelant votre **numéro exclusif** :

0 800 08 11 90

Service & appel
gratuits

En précisant le code « Agéa Sénior »

Et bien sûr, chez Audika, vous pouvez aussi bénéficier de la
solution auditive 100% santé, 100% remboursée

ELECTIONS 2022

Lors des élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration de la CAVAMAC, qui se sont déroulées en avril et mai derniers, la liste que nous avons présentée au nom d'agés sénior a été élue.

Toutes nos félicitations à nos élus, qui font l'effort d'un engagement significatif puisque leur mandat est prévu pour une durée de 6 ans, au cours duquel ils auront probablement à connaître une nouvelle négociation entre CAVAMAC et France Assureurs.

Vous trouverez ci-après la liste de vos représentants à CAVAMAC :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Marie-Odile CORMIER	Pascal ROBIN
Jean-Luc BONNEFOI	Philip CARREAU
Georges BELAT	Bernard PACAUD

Nos élus, administrateurs de CAVAMAC, participent aux travaux de chaque commission. Pour la prochaine mandature, la répartition est la suivante :

Commission des placements, (3 membres) Marie-Odile CORMIER,

Commission d'action sociale, (6 membres) Marie-Odile CORMIER,

Commission d'Information et de contrôle, (3 membres) Bernard PACAUD,

Commission des marchés, (5 titulaires, 5 suppléants) Bernard PACAUD et Georges BELAT (Titulaires),

Commission de recours amiable, (4 titulaires, 4 suppléants) Pascal ROBIN (titulaire) Philip CARREAU (suppléant),

Commission d'inaptitude, (4 titulaires, 4 suppléants) Pascal ROBIN (titulaire) Philip CARREAU (suppléant),

Commission des sanctions administratives, (4 titulaires, 4 suppléants) Philip CARREAU (suppléant),

Commission prospective. Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 juin 2022, la constitution d'une nouvelle **commission** dite « **prospective** » a été actée. Elle aura pour mission de mener, à la demande du Conseil, tous travaux de réflexion concernant notamment :

- la protection sociale des agents généraux d'assurances,
- la gestion financière de la caisse,
- la gestion administrative de la Caisse,
- et tous autres travaux à destination du Conseil.

Cette commission est composée, pour les actifs, d'au moins 1 administrateur élu dans chaque région et, pour les allocataires, de 3 élus parmi les 6 administrateurs.





Lors du Conseil d'Administration de l'association PRAGA qui s'est tenu le 29 juin dernier, il a été procédé au renouvellement de ses 30 membres, pour une durée de 3 ans.

Les représentants d'agés seniors, désignés par agés seniors, sont :

- Jacques CESSAT, secrétaire, membre du bureau exécutif,
- André COMBIER
- Pascal ROBIN
- Eric FROMAIN
- Philippe CARREAU
- Jean-François MONTJEAN

Ainsi que Jean-Luc BONNEFOI, désigné par le CA de CAVAMAC.

AGÉS SENIORS, TOUJOURS PLUS PRÉSENT À VOS CÔTÉS : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS SOCIAUX.

A l'initiative de la Commission Sociale d'agés seniors, le Conseil d'Administration de notre Union Nationale a souhaité remettre à l'ordre du jour la désignation, au sein de chaque amicale de région et de compagnie, d'un Délégué Social, c'est-à-dire de quelqu'un qui sera référent en matière de Protection Sociale.

L'objectif n'est, en aucun cas, de se substituer aux services de CAVAMAC et PRAGA, parfaitement compétents et disponibles. Mais plutôt de se donner les moyens de pouvoir apporter un soutien « averti », au plus près de nos adhérents, en matière de santé, prévoyance et retraite.

Une telle démarche avait déjà été entreprise il y a une quinzaine d'années, mais, avec le temps, elle était un peu tombée en désuétude... Depuis juin dernier un délégué social a effectivement été désigné dans chaque amicale de région et de compagnie. Vous en trouverez les coordonnées dans la liste jointe. Merci à eux d'avoir accepté cette mission. Ils sont d'ores et déjà à la disposition de ceux qui auraient des questions à poser et nous sommes là, à leur côté, pour trouver les réponses, avec les services de CAVAMAC et PRAGA.

Une première formation a été organisée le 23 juin au - 30, Rue Olivier Noyer, Paris XIV - dans les locaux de la Fédération, avec l'ordre du jour suivant :

- Pour CAVAMAC, (Interventions de Philippe SEBAG et Morgan GODEFROY).
 - La réversion, RBL et RCO,
 - La réversion RBL en coordination,
 - La demande de réversion et le formulaire de ressources,
 - Divers et questions.

Actualités CAVAMAC & PRAGA

- Pour PRAGA, (Interventions de Fabienne QUESADA et Éric LORNET).

- Présentation de PRAGA,
- Les garanties santé et prévoyance,
- Les services PRAGA,
- Les remboursements santé,
- Votre Extranet,
- Cessation d'activité : quelle protection sociale,
- L'adhésion au contrat PRAGA 100 % des agents retraités,
- Le régime PRAGA pour les retraités,
- Mon contrat PRAGA.

Un grand merci à Messieurs Jean-Marie SAULNIER et Benoît FROIDURE respectivement Directeur de CAVAMAC et Directeur de PRAGA qui ont immédiatement adhéré au projet dès que nous le leur avons présenté et qui étaient là pour accueillir les 17 délégués présents.

Une formation en visio-conférence sera prochainement organisée pour les délégués qui n'ont pas pu être présents le 23 juin.

Souhaitons que cette mise en place permette à agéa sénior d'améliorer le service que nous devons à nos adhérents et apporte à tous un plus grand confort dans la gestion de ces dossiers, parfois complexes.

Pour la commission Sociale,



Jean-Luc BONNEFOI



Jacques BIGOT



Actualités CAVAMAC & PRAGA

Liste Délégués Sociaux

NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE	PORTABLE	MAIL
AGEA SENIOR						
BIGOT	JACQUES	11 RUE DU POINT DU JOUR	86200	LOUDUN	06 08 71 93 00	jacquesbigot@wanadoo.fr
BONNEFOI	JEAN-LUC	499C, AVENUE DE LA GRANGE RIMADE	06270	VILLENEUVE-LOUBET	06 12 42 37 61	bonnefoi36@gmail.com
AMICALES DE REGION						
ALSACE	JENNY	MICHEL	32 RUE DU GENERAL DE GAULLE	68340	RIQUEWHIR	06 09 31 30 56 jenny.michel@wanadoo.fr
AGEA SENIOR AQUITAINE	THOUVIGNON	ERIK	230 CHEMIN DE PETREQUE	40280	BRETAGNE DE MARSAN	06 85 57 12 81 cabinet.thouvignon@wanadoo.fr
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GALLAND	DOMINIQUE	6 RUE DE VOLNAY	21800	CHEVIGNY ST SAUVEUR	06 80 13 15 74 dgalland2@icloud.com
AGEA SENIOR BRETAGNE	TOMBETTE	YVES	3 TER RUE DU PORTUAIS	22430	ERQUY	06 72 70 26 86 tombette.yves@gmail.com
CENTRE	LELUC	BRUNO	LES BONDIS	37320	LOUANS	06 07 24 87 30 bcleluc@orange.fr
CHAMPAGNE ARDENNES	PARADIS	CLAUDE	3 RUE DES MESANGES	10440	TORVILLIERES	06 72 87 06 63 claudepara10@yahoo.fr
AGEA SENIOR OCCITANIE	SACAZE	THIERRY	26 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU	31130	BALMA	06 70 07 10 57 thierry.sacaze@gmail.com
ILE DE FRANCE	LEMIRE	JEAN-MARIE	RESIDENCE CAROLINE - 27 RUE DES CHAMPS - APPT D21	76190	YVETOT	06 77 50 52 73 manjarimelire@gmail.com
LANGUEDOC	PIRRA	GABRIEL	16 RUE DES AMANDIERS	34540	BALARUC LES BAINS	06 11 55 01 35 pirra.gabriel@gmail.com
LIMOUSIN	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquescessat@aol.com
	GRAND	BERNARD	MOULIN DE BRAMAUD	87570	RILHAC RANCON	06 19 07 80 19 bernard.grand.1@cegetel.net
AGEA SENIOR LORRAINE	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
MEDITERRANÉE PACA	GRAPPE	JOSEPH	VILLA 1 - 558 CHEMIN DU TERME	83440	TOURRETTES	06 61 56 00 33 jgrappe@gmail.com
NORD PAS DE CALAIS	DEFOOR	LIONEL	72 RUE DES BOUVREUILS	59390	LYS LEZ LANNOY	06 13 22 12 44 lionel.defoor@wanadoo.fr
NORMANDIE	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com
PICARDIE	BELAT	GEORGES	6 RUE DU BLOC	02250	MARLE	06 85 84 87 47 george.belat@orange.fr
AGEA SENIOR PAYS DE LA LOIRE	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON - 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
AGEA SENIOR AURA	CHOLLEY	REMY	67 ROUTE DE BAS BORESSSE	26420	BEAUSEMBLANT	06 61 83 98 35 remy.cholley@hotmail.fr
AMICALES DE COMPAGNIE						
AGAR AZUR	DEMANGE	BERNADETTE	12 RUE JACQUES PREVERT	94880	NOISEAU	06 14 47 02 56 br.demange@gmail.com
AACRG	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
AGAREGAN	COMBIER	ANDRE	15 ALLEE DES ECOLIERS	30900	NIMES	06 07 32 51 53 combierandre@orange.fr
ACRAVIVA	TOURNEMINE	PASCAL	75 RUE DE LA COLLINE	54000	NANCY	06 84 08 56 27 pascal.tournemine@gmail.com
CONVERGENCE SENIORS	THUILLIER	JEAN-FRANCOIS	11 RUE DES CHAMPS MERLIN	51120	SEZANNE	06 82 49 31 55 jeanfrancois.thuillier@wanadoo.fr
LA MEDICALE DE FRANCE	BUFFAGNI	JEAN-PIERRE	1 BOULEVARD PHILIPPE DASTE	17480	CHÂTEAU D OLERON	06 86 96 50 10 jpbuffagni@yahoo.fr
REUSSIR SENIOR	DANIELOU	MICHEL	32 ROUTE DE BEG AR LAND	29350	MOELAN SUR MER	06 74 45 49 40 michel.danielou@wanadoo.fr
REUNIR SENIOR	LAPOUYADE	PHILIPPE	3 IMPASSE DES BRUYERES	44680	SAINTE PAZANNE	06 84 32 15 96 philippelapouyade@gmail.com
MAG3 SENIORS	DURAND	ETIENNE	13 RUE SAINTE ANNE	18700	AUBIGNY SUR NERE	06 80 25 44 24 family.durand@gmail.com
MUTUELLES DE POITIERS	RETAILLEAU	MARCEL	477 RUE DES EMBRUNS	85440	TALMONT SAINT HILAIRE	06 08 21 50 89 retailleau_marcel@orange.fr
SWISS AGA	MAITRE	YVES	105 RUE DE LA PREVOTE	78955	CARRIERES SUR POISSY	06 09 83 82 66 ymaitre78@gmail.com
SAGAMM SENIOR	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquescessat@aol.com
	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com

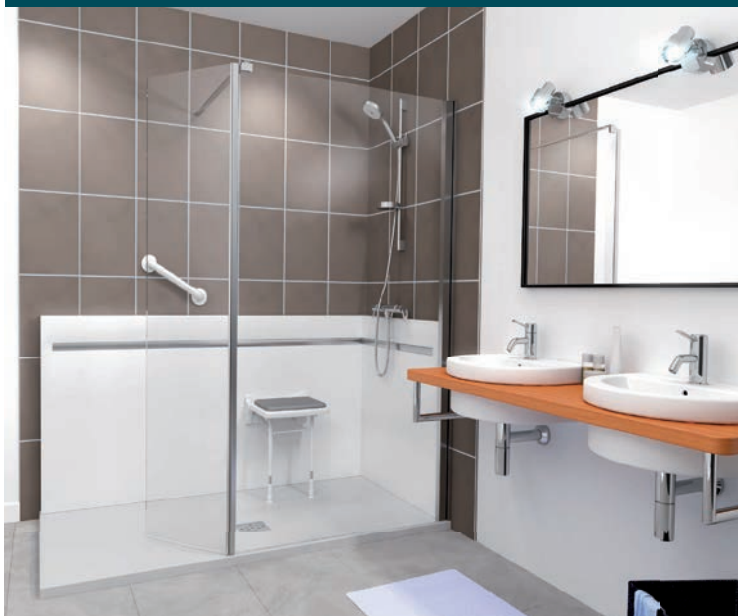


AGÉA SÉNIOR S'ASSOCIE À INDÉPENDANCE ROYALE POUR VOUS ACCOMPAGNER



INDÉPENDANCE ROYALE est spécialisée dans l'équipement du domicile des seniors depuis 2003. Nous proposons des solutions permettant de mieux vivre à domicile.

DOUCHE A L'ITALIENNE



- ✓ Remplacement de votre baignoire par une douche sur-mesure
- ✓ Installation en moins de 8h sans gros travaux
- ✓ Sécurité d'utilisation totale

MONTE-ESCALIER



- ✓ Equipement silencieux et confortable en harmonie avec votre intérieur
- ✓ Utilisation en toute sécurité, ne nécessitant aucune aide
- ✓ Installation en 1 journée sur tous types d'escaliers

CONTACTEZ-NOUS !



05 55 04 16 71



partenaires@independanceroyale.com

LA RÉFORME DU 100 % SANTÉ

Communication à la commission des affaires sociales du Sénat

Synthèse

Dans le cadre de la mission d'assistance de la Cour des comptes prévue par l'article 58-2 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), la commission des Affaires sociales du Sénat a demandé à la Cour des comptes un rapport sur la réforme du 100 % santé.

Une réforme visant, par la réduction des restes à charge, à agir sur les renoncements aux soins.

Le dispositif du 100 % santé consiste en un remboursement intégral par la sécurité sociale et les assurances maladies complémentaires d'un certain nombre d'aides auditives, de lunettes de vue et de prothèses dentaires, combiné à un plafonnement des prix des biens et tarifs des actes concernés. Cette réforme se justifiait par les importants restes à charge pesant sur les ménages et qui pouvaient limiter leur recours à ces soins. Ces restes à charge étaient toutefois bien plus faibles en optique que pour les soins dentaires et les audioprothèses, du fait notamment de l'existence d'offres sans reste à charge en optique avant même la réforme.

S'agissant des prothèses dentaires et auditives, le dispositif du 100 % santé est venu supprimer les restes à charge sur des équipements déjà consommés par une partie de la population.

En optique, le choix a été fait de créer une offre sans reste à charge, d'un niveau de prix très inférieur à celui des équipements qui étaient et qui demeurent majoritairement consommés.

Les assurés ne disposant d'aucune couverture complémentaire ne sont cependant pas concernés par le remboursement intégral, bien que leur renoncement aux soins soit plus élevé que les autres. La création de la complémentaire santé solidaire, intervenue en parallèle de la réforme du 100 % santé, a justement pour objectif de remédier à cette situation.

Des résultats inégaux selon les secteurs, positifs pour les soins dentaires et les audioprothèses, en retrait pour l'optique. Si les résultats de la réforme sont difficiles à mesurer, faute de recul et du fait des

perturbations induites par la crise du Covid-19 dans la consommation de soins, de premières analyses sont néanmoins possibles. Il apparaît ainsi que le déploiement de la réforme n'a pas atteint les mêmes résultats dans les trois domaines.

Dans le secteur dentaire, le panier sans reste à charge représente une part très majoritaire des actes prothétiques réalisés (55%), ce qui se traduit par une diminution globale des restes à charge pour les ménages. Elle s'accompagne d'une hausse conséquente du nombre de patients en 2021 (5,16 millions contre 4,4 en 2020 et 4,75 en 2019), qui doit néanmoins être interprétée à la lumière de la baisse du recours aux soins en 2020, en raison de la crise sanitaire, et du rattrapage qui pourrait s'en être suivi en 2021. En leur sein, le nombre de nouveaux patients apparaît d'ailleurs limité (parmi les 3,5 millions de patients ayant eu recours à un acte prothétique au premier semestre 2021, 92 % avaient déjà eu recours à un chirurgien-dentiste entre 2017 et 2020 et 70 % avaient eu recours à un chirurgien-dentiste en 2020). En lieu et place est constatée une augmentation du nombre de prothèses par patient.

En audiologie, le panier sans reste à charge représente fin 2021 40 % des aides auditives et se conjugue avec une forte hausse du nombre de patients (0,7 millions contre 0,45 millions en 2020), dans un secteur toutefois historiquement dynamique, avec, comme pour le dentaire, des restes à charge en baisse et une tendance à l'augmentation du nombre d'appareils vendus par patients.

En optique, à l'opposé, le panier sans reste à charge demeure très peu choisi, exception faite des bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire auxquels des possibilités limitées sont offertes. Il ne représente que 5 % des montures et 7 % des verres, dans un secteur où il existait de longue date des offres sans reste à charge, avant même la mise en place de la réforme. La réforme se traduit même, à rebours de son objectif, par une augmentation des restes à charge, l'instauration d'un panier de soins remboursés à 100 % s'accompagnant d'une

diminution des remboursements par l'assurance maladie des équipements du panier libre et, pour les organismes complémentaires, par la diminution du plafond de prise en charge des montures, qui ne sont pas compensés par un taux suffisant d'équipement du panier sans reste à charge.

Des leviers à mobiliser afin d'amplifier le déploiement de la réforme Plusieurs difficultés sont de nature à freiner le recours aux soins que la réforme cherche pourtant à promouvoir.

La mise en place de la réforme a tout d'abord été perturbée par la crise sanitaire. La connaissance qu'en a la population en a été affectée. Selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), en 2021, seules 53 % des personnes interrogées répondaient la connaître. Par ailleurs, les contrôles des pratiques des professionnels menés par l'administration ont fait apparaître certains comportements visant à dévaloriser le contenu des paniers sans reste à charge. Ces contrôles devront être renforcés afin de lever toute ambiguïté sur le contenu de la réforme. L'absence de tiers-payant intégral, malgré l'obligation posée par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021, peut également expliquer certaines difficultés de patients confrontés à des problèmes de trésorerie. Par construction, la mise en place d'un tel système, qui regroupe de multiples interlocuteurs, ne peut qu'être complexe. Par ailleurs, la question du degré de confidentialité des données de santé transmises a été soulevée et n'a pas encore été définitivement tranchée. Le législateur a, certes, tenté d'y répondre, par un amendement au PLFSS 2022 donnant au ministère de la santé la possibilité d'encadrer plus strictement les modalités de transmission d'information entre parties prenantes dans le cadre du tiers-payant, mais cet amendement a été écarté comme cavalier social par le Conseil constitutionnel. Un autre vecteur législatif sera donc nécessaire.

Enfin, faute de questionnaire d'évaluation, il demeure délicat de déterminer si les paniers du 100 % santé répondent effectivement aux besoins de la population. Un tel questionnaire est bien envisagé en optique et pour les audioprothèses mais les travaux n'ont pas abouti à ce jour.

Un coût incertain, une réforme difficilement pilotable.

Le coût prévisionnel de la réforme établie par la direction de la sécurité sociale s'élevait à près

de 170 M€ annuels, également partagés entre l'assurance maladie obligatoire et les assurances maladie complémentaire. Le financement reposait sur une compensation partielle des coûts résultant tant de la hausse du recours aux audioprothèses que de l'augmentation du remboursement des prothèses dentaires et auditives par des économies liées au recours à des équipements optiques de moindre prix. La prévision du coût de la réforme reposait toutefois sur des hypothèses optimistes en matière de recours au panier 100 % santé en optique. L'absence de réel partage des informations disponibles entre le ministère, l'assurance maladie obligatoire, les complémentaires santé et les professionnels rend difficile, non seulement l'estimation exacte, mais plus encore le suivi ex post du coût de la réforme. Celui-ci a de plus été affecté par la crise sanitaire, qui a fortement perturbé la consommation de soins.

De fait, la consommation de soins constatée en 2021 s'éloigne des prévisions et les dépenses de l'assurance maladie se révèlent plus faibles qu'anticipé, notamment en raison de la baisse de la consommation d'équipements d'optique liée à la crise et du recours moins important que prévu au panier 100 % santé dans ce secteur.

À partir de ses propres données, l'assurance maladie complémentaire fait état d'un surcoût, lié d'une part au dynamisme des audioprothèses et d'autre part à des économies en optique inférieures aux prévisions. Une telle situation risque de se traduire, sauf dégradation des garanties offertes (difficile à établir faute de données actualisées), par une hausse des cotisations des assurés, variable selon les contrats, les profils de risque et la situation financière de chacun des organismes.

L'absence d'outil permettant de réguler la dépense, tel qu'un mécanisme de régulation du prix des audioprothèses, n'est pas de nature à faciliter le respect des trajectoires de dépenses initiales et pourrait par conséquent aboutir à un surcoût pour les assurés. Un bilan méritera d'être établi en 2024, en-dehors des perturbations de la crise sanitaire.

Christian CŒURÉ
président de la CNRPL



PRELEVEMENT À LA SOURCE

Quel taux choisir : taux ordinaire, taux individualisé, taux neutre ?

Une petite révolution est arrivée avec la création du prélèvement à la source censé simplifier la vie des contribuables...

Destiné à éviter le décalage d'une année entre la perception du revenu et sa taxation, sa mission n'est que partiellement remplie. En effet, les taux d'imposition appliqués aux revenus de l'année N sont basés pour une partie sur ceux de l'année N-2 et pour l'autre sur ceux de l'année N-1. Ce régime entraîne donc inévitablement des régularisations et donc des décalages de trésorerie, faute de pouvoir appliquer le système du prélèvement forfaitaire unique à 30% à l'ensemble des revenus. C'est dans cet environnement que les contribuables doivent jongler.

Et puisqu'il s'agit d'être habile, il appartient au contribuable, fort de la liberté que lui en a donnée le législateur, de choisir s'il le souhaite son taux d'imposition. Il peut donc être différent que celui adressé par l'administration fiscale aux foyers fiscaux au mois de septembre de chaque année. C'est d'actualité !

Il ne s'agit pas d'évoquer ici les changements de taux que pourrait solliciter un contribuable à raison du changement de sa structure familiale ou parce qu'il est destiné à connaître une évolution significative de ses revenus. La réflexion ne portera que sur la possibilité pour un agent économique de choisir un taux individualisé ou neutre en lieu et place du taux ordinaire...

Rappelons en préambule que le taux fait abstraction des réductions ou crédits d'impôts.

Le taux ordinaire

À défaut d'option, le taux ordinaire de prélèvement à la source s'applique sur l'ensemble des revenus du foyer fiscal (salaires, BIC, BNC, BA, rémunération de gérance, revenus fonciers).

Ce taux est celui qui se rapproche le plus du montant réel de l'impôt à payer : il tient compte de l'ensemble des revenus (professionnels et patrimoniaux) ainsi que de la situation familiale (parts de quotient familial, revenus du conjoint ou du partenaire de PACS).

Pourquoi le taux neutre ?

Le contribuable peut opter pour le taux neutre afin de maintenir une certaine confidentialité vis-à-vis de l'employeur ou caisse de retraite (qui retient l'impôt pour le compte de l'administration) concernant la situation familiale ou l'existence d'autres revenus. Ce taux ne tient pas compte des parts de quotient familial, des revenus fonciers du foyer et des revenus du conjoint ou du partenaire de PACS.

Ce taux neutre n'est donc pas conseillé s'il est supérieur au taux ordinaire.

Le taux neutre s'applique, dans les 3 mois de l'option, mais uniquement aux traitements et salaires du contribuable qui a pris l'option. Le contribuable doit compléter le prélèvement réalisé sur la base du taux neutre, généralement inférieur au taux ordinaire, par le versement d'un complément depuis son compte bancaire.

Les pensions de retraites, revenus fonciers, BIC, BNC, BA et les revenus des autres membres du foyer fiscal n'ayant pas opté pour le taux neutre restent soumis au taux ordinaire.

Pourquoi le taux individualisé ?

Le contribuable peut opter pour le taux individualisé malgré une imposition commune des époux et partenaires de PACS en particulier dans le cas où les montants des revenus sont très différents.

Olivier ROZENFELD

Consultant

Chacun des époux se voit appliquer un taux de prélèvement en adéquation avec le montant de ses revenus (l'impôt est mieux réparti – ex : l'un est retraité, l'autre pas...). Ici encore, cela permet de maintenir une certaine confidentialité vis-à-vis de l'employeur qui n'a pas connaissance du montant des revenus de son conjoint ou partenaire de PACS.

Le taux individualisé s'applique, dans les 3 mois de l'option, aux revenus personnels des 2 époux ou partenaires de PACS (traitements, salaires, pensions retraite, BIC professionnels, BNC professionnels, BA professionnels, rémunération de gérance article 62, pensions et rentes viagère). Les revenus communs tels que les revenus fonciers ou de locations meublées restent soumis au taux ordinaire.

Notez que si vous rattachez un enfant majeur à votre foyer fiscal alors qu'il dispose de revenus, ils seront ponctionnés sur la base du taux neutre et sur option à partir d'un taux personnel...

A vos calculatrices !

Olivier ROZENFELD

Consultant - Senior Advisor
Groupe Harvest



LE SITE DE MALPASSET



La région PACA a organisé conjointement avec MAG 3 Séniors, le 20 septembre 2022, la visite du site de Malpasset qui a vu la rupture du barrage en 1959, faisant plusieurs centaines de morts.

Les participants ont pu suivre durant deux heures le guide du syndicat d'initiative qui, de façon très précise et très détaillée, a présenté la genèse de cette tragédie, ainsi que l'élan de solidarité qu'elle a déclenché.

Notre confrère Gabriel Caramagnol, enfant, a connu cette catastrophe et au travers de documents et articles de journaux de l'époque, a fait revivre cette catastrophe.

Yves Richard



Les huissiers vous donnent des clés

VENEZIA
COMMISSAIRES DE JUSTICE



Venezia & Associés réunit trois Offices d'Huissiers de justice en Ile de France et un réseau de partenaires garantissant le maillage territorial.

Qualifiés Commissaires de justice, profession issue de la fusion des Huissiers de Justice et des commissaires-priseurs judiciaires.

Certification ISO 9001 : 2015 en 2018 renouvelée en 2021.

Notre volonté est de créer de la valeur partagée dans une relation sereine d'écoute et de dialogue.

A CHACUN SON BAIL ! LOUÉ SOIT LE BAIL !



Ils sont partout ! Les baux qui régissent la location d'un bien immobilier ou mobilier prennent une multitude de formes tant la contractualisation dans la clarté est nécessaire entre un propriétaire et le locataire d'un bien. Bail commercial, bail professionnel, bail d'habitation, les baux se déclinent sous bien des formes pour répondre aux besoins spécifiques des deux parties que sont le bailleur (propriétaire) et le locataire.

La location saisonnière

Avec le développement des plateformes de location en ligne, un nombre croissant de particuliers proposent à la location leur maison principale ou secondaire.

Nous sommes ici dans le cas d'un bail d'habitation meublé. Ce type de contrat est assez simple. Il prévoit une durée de location, un dépôt de garantie. Sa résiliation est impossible sauf motif légitime (faute du bailleur) ou clause prévue dans le bail.

La location saisonnière ou touristique se distingue du bail d'habitation classique sur plusieurs points :

- le locataire réside dans les lieux pour des vacances et donc n'y élit pas domicile.

- la location saisonnière est limitée à 90 jours consécutifs pour un même client.
- le bailleur dans certaines communes en tension locative ne peut dépasser 120 jours de location par année civile.

A savoir : dans certaines communes en tension locative comme à Paris, une autorisation administrative préalable peut être exigée auprès de la mairie.

De plus à Paris il faut savoir que louer une résidence secondaire à des touristes implique de passer son logement en surface commerciale. Or pour éviter la pénurie de locations à l'année, le législateur impose dans ce cas au propriétaire d'acheter un bien à destination d'habitation de surface équivalente à sa résidence secondaire.

Impact fiscal d'une location :

Louer un bien en meublé est soumis à l'impôt et aux prélèvements sociaux. Le montant à payer sera calculé selon le régime des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) avec un taux de prélèvement sociaux de 17,2% sur 50% du montant des loyers perçus. Le montant final à payer sera également fonction de la tranche d'imposition du contribuable. A noter pour l'anecdote,

Les huissiers vous donnent des clés

que louer sa résidence principale pour un montant inférieur à 760 euros par an est exonéré d'impôt (article 35 bis du Code Général des impôts) !

N'omettez pas de déclarer vos revenus de location car les plateformes sont tenues de remonter aux services fiscaux tous les montants perçus.

Le bail d'habitation

Il existe deux grandes familles de baux selon que la location est meublée ou non.

Location vide

La durée minimale du bail d'habitation d'un logement non meublé est de 3 ans lorsque le bailleur est une personne physique. Le contrat bénéficie d'un renouvellement par tacite reconduction.

Le locataire peut néanmoins déménager librement en respectant un préavis de 3 mois minimum ou d'un mois dans certaines zones locatives tendues.

De son côté le bailleur peut donner congé à son locataire mais dans 3 cas seulement :

Le propriétaire veut reprendre le logement pour y habiter.

Le propriétaire met en vente le logement.

Le propriétaire invoque un motif légitime et sérieux (faute du locataire, non-paiement répété du loyer, immeuble déclaré en péril, etc.).

Le bailleur devra alors respecter le délai de préavis fixé par la loi qui est de 6 mois minimum.

Location meublée

Le bail pour une location meublée est d'une durée d'un an avec tacite reconduction. Un dépôt de garantie de 2 mois est demandé. Le locataire dispose d'un préavis de résiliation d'un mois tandis que le bailleur est tenu à un préavis de 3 mois pour reprendre son bien.

Dans les zones tendues, un encadrement de hausse du loyer est prévu.

Le bail mobilité

Le bail mobilité est un bail signé entre le propriétaire d'un logement meublé et un locataire répondant à des critères spécifiques (étudiant, salarié en intérim,

CDD ou en formation professionnelle...). Le bail est d'une durée allant de 1 à 10 mois et ne peut en aucun cas être renouvelé.

Le bail commercial

Ce type de bail est réservé aux professionnels qui exercent une activité commerciale artisanale ou industrielle. Le local a dans ce cas vocation à servir à l'exploitation d'un fonds de commerce.

Il est recommandé de conclure un tel bail par un acte de sous seing privé (contrat écrit librement entre deux parties) ou devant notaire par un acte authentique.

Le bail commercial est conclu pour une durée de 9 ans.

En appliquant le statut des baux commerciaux, le locataire bénéficie de divers avantages comme le droit au renouvellement du bail au bout de 9 ans, la révision du loyer tous les 3 ans.

Pour que le statut des baux commerciaux s'applique, il faut répondre à quatre conditions :

- Signature d'un contrat de bail commercial
- Le contrat doit porter sur une location de local à usage commercial, artisanal ou industriel
- Le fonds de commerce doit être exploité sur place.
- Le locataire doit être immatriculé au Registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Le statut des baux commerciaux est détaillé dans les articles L. 145-1 et suivants du Code du commerce. Un bail commercial assure une protection tant pour le bailleur commercial que son locataire en cadrant notamment les conditions de renouvellement de bail, le montant des indemnités d'éviction ou encore la répartition de charges communes.

Le bail dérogatoire au bail commercial :

Le bail commercial implique un engagement des parties dans la durée. Or pour de jeunes entrepreneurs dans l'impossibilité de se projeter à long terme, le bail commercial peut constituer un frein. Le législateur a donc prévu une alternative au bail commercial en créant un bail dit "dérogatoire" dit bail de courte durée. Il est limité à 3 ans et ne concerne que les locaux destinés à un fonds de commerce.



Les huissiers vous donnent des clés

La signature d'un bail de courte durée est possible à condition de le limiter à 3 ans et de le formaliser par un contrat écrit dans lequel les parties s'engagent à écarter le statut des baux commerciaux.

A savoir : un état des lieux doit être établi à l'entrée dans les lieux. Il peut être réalisé par toute personne mandatée par les parties. Il est toutefois préférable de faire appel à un commissaire de justice (ex huissier de justice) expert en la matière. Les frais seront dans ce cas partagés entre les parties.

Le bail professionnel

Les professions libérales (médecin avocat, etc.) ne peuvent pas contracter un bail commercial puisque leur activité ne relève pas du commerce. Seul le bail professionnel leur est applicable.

Le bail professionnel bénéficie d'une plus grande souplesse et donne de grandes latitudes aux parties pour convenir des conditions de location. Obligatoirement écrit, ce bail est d'une durée minimale de 6 ans et ne peut être conclu dans un local à usage d'habitation. Il est tacitement reconductible par tranche de 6 ans sans que cela constitue un droit pour le preneur. Un préavis de 6 mois minimum avant le terme est exigé lorsque le bailleur ou le locataire entendent donner congé.

Fabienne Laval

Commissaire de Justice associé
SCP VENEZIA & Associés
130 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE Cedex
Tél : 06 11 78 97 36



LES MENTIONS OBLIGATOIRES DANS UN BAIL :

Au fil du temps, de nouvelles mentions obligatoires sont régulièrement ajoutées par le législateur. Citons :

- Le nom et le domicile du propriétaire ou du gestionnaire
- Identité du locataire
- Date de début du bail
- Durée du bail
- Destination du logement : habitation ou mixte
- Surface habitable
- Description du logement et des équipements
- Montant et date du dernier loyer versé par le précédent locataire (si son départ est dans un délai inférieur à 18 mois)
- Loyer de référence établi par le préfet (dans les zones tendues uniquement)
- Liste des équipements d'accès aux réseaux numériques

LIENS

Location de vacances entre particuliers :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2045>

Le contrat de bail d'habitation:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F920>

Location immobilière :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N349>

Contrat de bail commercial :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23927>

Belambra

clubs

N°1
DES CLUBS
DE VACANCES
EN FRANCE

SPÉCIAL PARTENAIRES



Belambra
early

Jusqu'à
-25%*

sur votre séjour été
JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2022

Service Réservation Partenaires

0 890 64 53 54 Service 0,35€/min + prix appel

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30, dimanche de 10h à 18h

Avec votre CODE PARTENAIRE **16987S**

Espace Partenaires sur

belambra.fr/collectivites

Avec votre LOGIN **AGEA**

Et votre MOT DE PASSE **16987S**

*Jusqu'à 25% de réduction sur votre séjour été, valable pour toute réservation effectuée jusqu'au 28 février 2022 inclus, sur une sélection de sites, périodes et stock de logements. Offre applicable uniquement sur l'hébergement en formule location et sur l'hébergement et la restauration en formule demi-pension, à l'exclusion de toute autre prestation ou supplément. Offre non rétroactive, non cumulable avec tout autres accords commerciaux du type avantages permanents partenaires CE ou collectivités, avantages ou offres promotionnelles et les « Bonus Belambra », ou tout autres accords. Offre soumise à conditions : nous consulter. Belambra Clubs au capital de 34.000.000€. RCS Nanterre : 322 706 136. Siège social : Centralis, 63 avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine. Crédits photos : Arnaud Guichard Photographe.

JACQUELINE AURIOL : LE COURAGE ET LA MODERNITÉ¹



Si Maryse Bastié² a marqué les ailes françaises des (presque) débuts de l'aviation, une autre aviatrice s'imposa avec les avions dits à réaction, Jacqueline Auriol. Elle fut la Première femme à franchir le mur du son en Europe.

Une passion, ce fut une histoire de passion comme celle de Maryse Bastié pour les aéronefs. Certes, celle de Jacqueline Auriol fut plus lente à se déclarer alors que sa devancière s'est emballée très vite. Mais ces deux femmes furent des aventurières. Elles s'illustrèrent par leur courage, leur mépris du danger et leur intelligence de l'espace. Toutes les deux, venues de milieux très différents, ouvrier pour Maryse, bourgeois pour Jacqueline, bravèrent les idées reçues et firent tomber les tabous pour s'imposer dans le monde aéronautique de leur époque.

Jacqueline Auriol est attirée, tout d'abord, par le monde des arts et s'inscrit à l'école du Louvre. Elle fait son baptême de l'air à seize ans, sans que cela ne révèle un quelconque engouement. Ce n'est qu'après-guerre, en 1948 à l'âge de trente ans, qu'elle

obtient ses degrés de pilotage. Elle se fait remarquer l'année suivante lors du meeting d'Auxerre où elle fait de la voltige aérienne. C'est à ce moment que l'aviation devient pour elle une véritable passion. Peu de temps plus tard, la même année, elle est victime d'un très grave accident. Alors passagère d'un avion amphibie (un CSAN) qui tombe dans la Seine, aux Mureaux, elle est grièvement blessée. Jacqueline en sort avec de graves blessures et un visage ravagé. Il s'en suit une longue année de soins et de rééducation. Une vingtaine d'interventions chirurgicales plus tard, elle décide de reprendre l'entraînement. Elle passera successivement ses brevets militaires, d'hélicoptère et de... vol à voile.

En fait, elle avait mis à profit ce repos forcé pour apprendre « *ce que je ne savais pas sur l'aérodynamisme et le pilotage des avions rapides* »³. Dès qu'elle le peut, elle reprend son entraînement et après avoir volé sur Morane 472, avion à moteur à pistons rapides, elle passe, en mai 1951, sur avion à réaction. Ainsi, elle concrétise son rêve. En mai de cette même année, elle bat, sur Vampire, le record du monde féminin avec 818 kilomètres à l'heure. Le 20 mai 1953, l'Américaine Jacqueline Cochran lui reprend ce record avec 1 050 kilomètres à l'heure.

Le 15 août 1953, elle est la première Européenne à franchir le mur du son à bord d'un Mystère II. Le 18 novembre 1955, elle est brevetée pilote d'essai et intègre le très sélectif Centre d'essais en vol de Brétigny sur Orge.

Désormais, elle est engagée dans une lutte farouche pour la suprématie sur les ailes féminines. En effet, son adversaire Jacqueline Cochran, désormais vice-présidente de la Fédération aéronautique internationale, cherche à inscrire son titre de « *femme la plus rapide du monde* » pour l'éternité. Elle décrète que les records féminins seront abolis le 1^{er} juin 1955. Mais Jacqueline Auriol, très déterminée, reprend le record de vitesse avec 1 151 kilomètres à l'heure sur Mystère IV, le 31 mai 1955, contraignant son « adversaire » à revenir sur sa décision.

Le duel est relancé. L'Américaine, aux commandes du T-38A-30-NO Talon porte le record à 1 262 kilomètres à l'heure, le 7 avril 1961. Jacqueline Auriol s'impose à nouveau en inscrivant le record féminin à 1 849 kilomètres à l'heure sur Mirage III C puis à 2 038 sur Mirage III R. L'Américaine reprend la tête un an plus tard avec un record à 2 097 kilomètres à l'heure sur F-504G.

Jacqueline Auriol signe son dernier record entre la France et la Côte d'Ivoire en 1966. Distinguée à de multiples reprises, elle a reçu à quatre reprises le Hormon Trophy⁴, en 1951, en 1952 puis en 1955 et 1956, consacrant une carrière exceptionnelle au service des ailes françaises.

Femme de tempérament, cultivée et éclectique.

Jacqueline Douet montre dès son adolescence un tempérament affirmé voire rebelle tel qu'elle rejette le règlement des Ursulines de Nantes auprès desquelles elle est placée. D'une famille de royalistes, elle impose son union avec un socialiste et épouse Paul Auriol en 1938, malgré les réticences des deux familles. Elle adhère à la cause de son beau-père, Vincent, lequel avait voté le 10 juillet 1940 contre les pleins pouvoirs à Pétain. Poursuivi par la milice, il choisit la clandestinité en 1942, puis en 1943 de rejoindre le Général de Gaulle à Londres. Jacqueline traquée par la Gestapo entre dans la clandestinité contrainte sans cesse de changer d'identité et d'adresse.

Le 16 janvier 1947, Vincent Auriol est élu président de la République. Son fils Paul, l'époux de Jacqueline, travaille auprès de son père pendant son mandat présidentiel comme secrétaire général adjoint. Jacqueline s'occupe de la décoration de

certaines pièces du palais de l'Élysée. Mais au fond, elle s'ennuie et les mondanités ne suffisent pas à satisfaire son besoin d'action. C'est Pierre Pouyade, un héros du Normandie Niemen, qui la pousse à piloter et elle a le déclic. Elle a 30 ans et se lance à corps perdu dans cette nouvelle aventure.

L'âge la soustrait aux essais des prototypes les plus rapides ; elle renoue alors avec la décoration, passion née aux Beaux-Arts, avant d'être fragilisée par la maladie et un accident de la route.

Cette femme, obstinée et engagée, ne craignait pas la mort qu'elle avait frôlée plusieurs fois et notamment en 1956 lors d'une vrille. Elle disait avoir ressenti une forme d'apaisement, pensant : « *Ça y est ! C'est le moment de ta mort, le moment le plus fascinant de ta vie.* » Elle s'en était sortie, forte d'une sérénité qui ne l'abandonna pas, le 11 février 2000, quand elle partit pour son dernier vol.

Henri DEBRUYNE



Jacqueline Auriol en 1947 (photo studio Harcourt).

¹ Hommage rendu par Jacques Chirac, président de la République, lors de son décès

² Voir Agéa senior n°210 de mai 2022

³ Relaté par Marcel Migeo

⁴ Le Hormon Trophy est l'une des plus prestigieuses récompenses aéronautiques



Analyse sur la situation des agences générales

COMMENT VONT LES AGENCES GÉNÉRALES D'ASSURANCE EN 2022 ?

BIEN MERCI !

Les agents généraux : une profession qui va bien, se développe et affiche une belle santé économique.

Les agents redresseraient-ils la tête ? Non, ils ne l'avaient jamais courbée. Certes, ils ont traversé des périodes moins fastes, mais l'analyse des données les plus récentes donne une vision objective de ce qu'ils sont, bien éloignée des propos parfois compatissants sinon, hélas, malveillants. Que retenir ? En premier lieu, ils font la démonstration d'une profession qui se développe, se féminise et, à bas bruit, a entrepris de se moderniser pour renforcer son modèle. Du coup, elle booste son attractivité. L'arrivée croissante de jeunes consœurs et confrères résulte de la volonté des compagnies, mais aussi de leur intérêt pour une profession « d'indépendants » dans laquelle les possibilités de réalisation sont réelles et visibles. Ce n'est pas nouveau, mais désormais plus évident et surtout pleinement en harmonie avec les aspirations croissantes de nombre de citoyens qui désirent s'extraire de la subordination, donner un sens à leur implication et s'épanouir dans la réalisation concrète d'une activité économique dont ils maîtrisent une part des manettes.

Ensuite, les compagnies, qui n'ont jamais ignoré la performance des agences générales, semblent décidées à les reconnaître comme de réels partenaires. C'est heureux et vraisemblablement l'aboutissement, pour certaines d'entre elles, d'une

réflexion que l'épisode douloureux de la Covid a puissamment aidée à murir. Quoiqu'il en soit, les compagnies, par nature lourdes, complexes, difficilement maniables ont tout à gagner à mieux collaborer dans leur fonctionnement avec des unités économiques par construction collées au terrain et proches des clients, agiles, réactives et mobiles. Cela constitue un avantage compétitif qui, somme toute, est peu exploité et sera, à n'en pas douter, l'un des chantiers majeurs du partenariat qui unit les agents et les compagnies.

Enfin, que disent les chiffres ? À l'évidence l'efficacité sur les marchés des agences générales est réelle. Certes, sur le terrain elles ont laissé, ces trente dernières années, de la place à la concurrence. Les MSI, puis les banques leur ont taillé des croupières. Pour autant, elles démontrent qu'elles ne sont pas disqualifiées, bien au contraire, l'hémorragie semble stoppée. Sans faire preuve d'un optimisme béat, les gains de parts de marché sont modestes, mais nets. Les effectifs des réseaux ont recommencé à progresser ce qui souligne que les compagnies ont décidé de réinvestir et de soutenir cette forme de distribution. D'ailleurs, les efforts pour digitaliser les activités, renforcer l'attractivité face à la concurrence n'ont jamais été aussi importants. Cette démarche assez partagée, d'ailleurs, par l'ensemble des

Données économiques

11 900 agents généraux
20% sont des femmes
Age moyen 49 ans

Entrée dans la profession 40 ans
33 % sont des femmes

13 500 points de vente
Portefeuille moyen 342 000 €
Nombre de collaborateurs 24 700
Rémunération nette de l'agent
112 000 € (avant IR)

Analyse sur la situation des agences générales

Tendances d'activité

	Parts de Marché	Tendance
Assurances non-vie	34%	
Assurances Vie	7%	

compagnies révèle, sans que les compagnies le disent, que la performance des agences est bien une réalité. Et, elle s'exprime sur les trois plans du modèle économique : la stabilité des portefeuilles, la qualité de souscription mesurée par le rapport sinistres à cotisations et leur poids dans les frais généraux. Les compagnies ne sont pas des philanthropes, elles soutiennent des systèmes rentables et d'ailleurs elles ne peuvent pas faire autrement.

A noter que la rentabilité interne des agences générales les situe nettement dans le niveau supérieur des rémunérations des professions indépendantes. Ce dont il faut les féliciter, c'est un gage de bonne gestion qui permet des marges d'investissements pour 70% d'entre eux destinées à renforcer leur agence et préparer l'avenir.

Les principaux défis des agences se situent sur deux plans. Le premier, en direction des clients en démontrant une valeur ajoutée réelle et mesurable. Or, globalement ces avantages indéniables sont insuffisamment cultivés pour être perçus comme déterminants par les assurés. Ils restent le plus souvent dans le registre de l'affirmation sinon de l'incantation. C'est peu pour faire toucher du doigt l'intérêt majeur de faire confiance à un agent général d'assurance plutôt qu'à un autre acteur. Il leur faut effectuer un travail important, tant sur le plan collectif qu'individuel, pour dépasser la

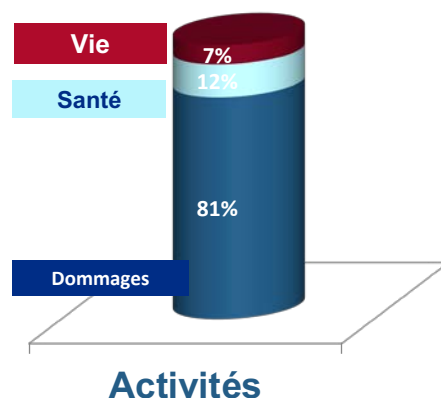
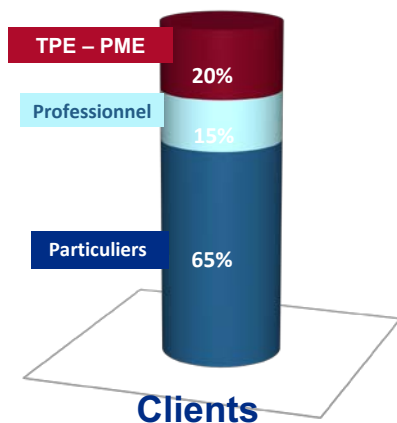
seule fonction de *distributeur d'assurance*. En clair, démontrer où et comment ils sont plus efficaces que leurs concurrents.

Le second défi majeur est celui de leur agressivité commerciale, c'est-à-dire leur capacité à aller chercher des clients et à les conserver. Pour confirmer leur élan, les agences doivent rehausser leur pugnacité. Cela reste, collectivement, leur talon d'Achille. Et pourtant, de nombreux exemples montrent que c'est à portée de main, pour ne pas dire de volonté. Et, sur ce plan leurs marges de progrès sont réelles. En effet, une agence sur deux déclare n'avoir pas de plan de développement et organiser son activité commerciale au fil de l'eau. Ce qui n'est pas la meilleure stratégie de conquête.

Les dirigeants d'Agéa ont décidé d'adopter une attitude positive et de dévoiler la situation des agences afin de proposer une vision rationnelle sinon objective. Il faut les encourager, c'est un bon prélude au développement d'une politique volontariste et à un débat équilibré avec leurs partenaires.

Henri DEBRUYNE
Président du MEDI

MEDI
Monitoring European Distribution of Insurance



La structure du portefeuille des agences générales 2020

Source : agéa.fr et MEDI



PLUS QUE JAMAIS, CARGLASS® S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

LES ÉQUIPES CARGLASS®
SE MOBILISENT
POUR ACCOMPAGNER
CEUX QUI DOIVENT SE DÉPLACER.



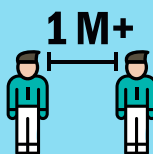
La réparation ou le remplacement du pare-brise est une activité essentielle.

100% des centres CARGLASS® restent ouverts
ainsi que le **service à domicile** sur le lieu de votre choix⁽¹⁾

CARGLASS® en association avec ses partenaires assureurs, s'engage pour garantir la sérénité de ses clients à travers le maintien du dispositif sanitaire⁽²⁾ obligatoire.



Des équipes protégées



1 M+
Distance de sécurité respectées

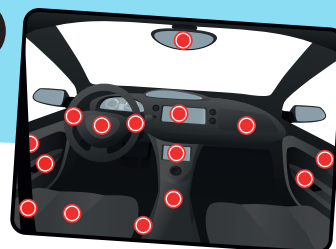


Gel hydroalcoolique à disposition



Établissement autorisé à recevoir du public

20 POINTS DE CONTACT DÉSINFECTÉS



Utilisation d'un produit désinfectant qui réduit jusqu'à **99,99%** des bactéries et virus


CARGLASS®

(1) En France métropolitaine sauf Corse et îles non reliées par un pont et hors prestation de recalibrage.

(2) Dispositif sanitaire : En conformité avec l'arrêté du 14 Mars 2020 portant sur diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.



www.carglass.fr

Un double Goncourt dans l'assurance



Fait rarissime dans l'attribution du Prix Goncourt, Henri Béraud a été couronné en 1922 pour deux volumes : *Le Vitriol de Lune* et *Le Martyre de l'Obèse*, publiés chez Albin Michel . Dans son Histoire de la littérature française (1), Kléber Haedens lui consacre, p.378, ces lignes bien senties : « *Le nom même de Béraud (1885-1958), reste lié à toute une époque disparue du journalisme, une époque où l'on n'envoyait pas n'importe qui, pour cinq minutes, aux quatre coins du monde, où les retours à Paris se faisaient dans la joie et les festins de l'amitié. Béraud, romancier, a fait entendre, dans la chronique des Lurons de Sabolas, la robuste plainte des pauvres gens de la terre et la révolte dans le feu des barricades. L'auteur de Ciel de suie n'a jamais laissé ignorer qu'il était un enfant du pavé de Lyon. Son accent est vigoureux, réellement populaire. Il est donc celui d'un seigneur du langage. Les souvenirs de Béraud sont arrachés, non à la mémoire, mais à la vie qu'ils éclairent d'une lueur cafardeuse et dorée, d'une sagesse où le rire s'éteint sur la mélancolie. Dans La Gerbe d'or et Qu'as-tu fait de ta jeunesse ?, il unit la cocasserie, la bonne humeur à l'émotion simple et poignante.* »

En effet, c'est dans ce dernier volume (2), pages 12-19, qu'il raconte son passage dans l'assurance : « *En 1900, l'an ridicule, je fis mes débuts dans la vie. J'entrai en qualité de petit commis à l'agence lyonnaise de la compagnie d'assurances La Foncière. C'était un matin d'octobre, un vrai matin de rentrée de classes. Des toits aux pavés, la ville entière était couleur de parapluie. Je gravis trois étages et je commençai par me tromper de porte. Il y avait celle des clients, ornée de cuivres et de moulures ; celle beaucoup moins*

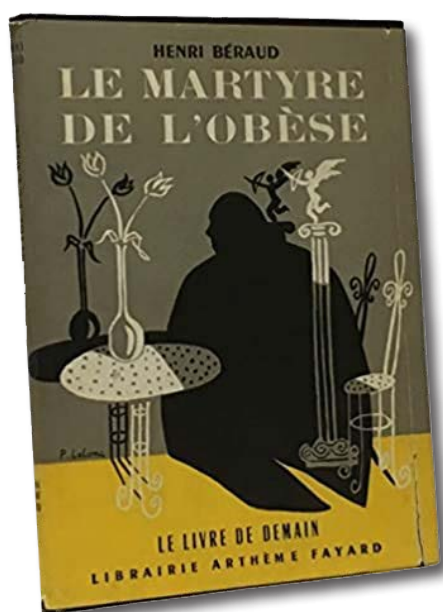
orgueilleuse du personnel, et tout au fond du palier, celle encore plus discrète du patron. Dans mon innocence, j'avais choisi la plus belle. On me remit sans douceur sur le bon chemin.

À cette heure matinale, les bureaux étaient encore éclairés. Sous les becs Auer, cinq ou six commis à têtes d'hommes mariés discutaient politique, en changeant de veston. Assis dans un coin, j'écoutais. Je n'avais jamais vu de pareils sots. Soudain, tout se tut. Au bruit d'un trousseau de clés, chacun avait gagné sa place. On me montra la mienne, et je commençai de gagner mon pain.

Ma tâche consistait à poser des timbres humides sur des polices, à remplir quelques blancs, puis à déposer le tout dans une corbeille en fil de laiton. Les finesses de mon travail me furent enseignées par mon vis-à-vis, qui les pratiquait depuis son jeune âge et rêvait de les perfectionner jusqu'à son retour à l'enfance. Le bonhomme avait un crâne de beurre, une barbiche en laine un peu mitée. Au bout de son nez tremblait un binocle horizontal, sur lequel ses gros yeux de myope semblaient posés comme des noyaux. Ayant dit ce qu'il avait à me dire, il me considéra pendant trois bonnes minutes, puis il se remit à écrire en gigotant sur sa chaise, car il était tourmenté de je ne sais quel branle nerveux qui lui donnait l'air d'être assis sur une botte de chardons. D'un côté de notre table, il y avait une presse à copier ; de l'autre une fenêtre s'ouvrait sur une cour, où l'averse fouettait gaiement de vieux tonneaux. Après quarante ans passé, il m'arrive encore de respirer l'odeur de La Foncière, ce remugle d'employés gastralgiques et de clients sinistrés. En face de moi, un lorgnon de traviolle exécute une danse de Saint-Guy. Dans le creux de ma main, je sens encore la poignée de la presse à copier. Il me suffit de fermer les yeux pour revivre mes débuts, parmi ces ronds-de-cuir aux dos arrondis par les scènes de ménage, et je me revois là, tel que j'étais, penché sur cette cour où le ciel se troublait comme au fond d'un puits. Je ne faisais rien, ce qui s'appelle rien. Entre la parlote matinale et la fermeture des bureaux, je passais les jours à feindre le travail et à rêvasser. À quoi ? Le savais-je seulement ? À ce qui vous occupe à cet âge, à ces grands lointains lumineux et troubles qu'on appelle la vie... Un juron m'arrachait à mes songes :

- Mes polices, bon Dieu ! criait de la porte un courtier trempé comme une lessive, et qui sentait le pernod. »





Ce qui me tira de ce baquet de moules, ce fut le patron. Vigoureux, claironnant, la barbe solide, l'œil en feu, toujours pressé, menant grand train, le directeur Badet n'avait pas du tout l'air d'un employeur de gratte-papiers. Un homme extraordinaire. Il devait le montrer, beaucoup plus tard, lorsque, de son lit de mort, Paul Badet adressa au Journal des Débats une lettre où il demandait que, durant son incinération, l'on voulût bien lire à l'assistance la Prière sur la Mort, de Vauvenargues, « afin, disait-il, de montrer que le trépas est une douce chose à celui qui meurt sans avoir rien à se reprocher ».

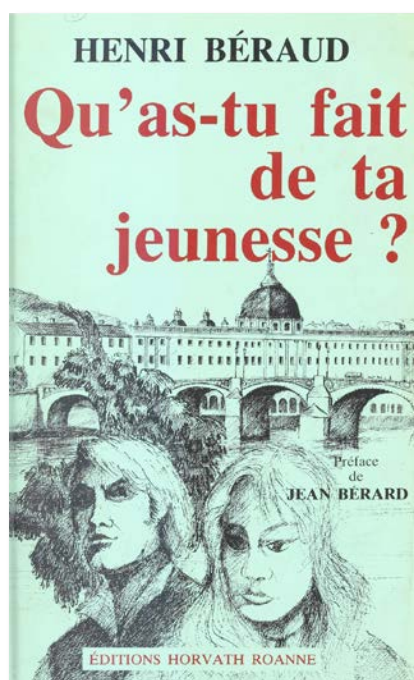
Bénie soit la mémoire de cet honnête homme. Il avait la douceur des forts et leur clairvoyante bonté. Lui qui semblait ne s'être jamais aperçu de mon existence, voyait bien que dans ses bureaux, un gosse, assez semblable à celui qu'il dut être, comptait les heures avec une sorte de désespoir pour ne se réveiller qu'au moment de fuir sa prison. Il fit alors ce qu'il y avait de mieux à faire. Il me mit à la porte. Mais je lisais dans son regard un assentiment, quelque chose de fugace et de chaleureux, qui ressemblait à la lueur entrevue d'une tendresse d'aîné.

Je passai à la caisse et, sans un mot, prit le chemin de la maison. Ainsi, d'un cœur joyeux, renonçai-je à la première des quatorze professions que je devais exercer, avant de m'établir, sur le tard, marchand de virgules à mon compte. Jamais la rue ne m'avait paru si belle. »

Dans son volume de souvenirs paru après sa mort survenue à Honfleur en 1970, Henri Jeanson (3) nous livre p.357 ce témoignage cocasse : « Un jour du temps du bon temps, je faisais le beau à la terrasse

du Fouquet's, en compagnie d'Henri Béraud. A quelques tables de là, un consommateur lisait L'Intransigeant.

- Vous le connaissez ? me demanda Béraud.
- Oui, de profil. C'est François Mauriac.
- Pauvre Mauriac ! soupira Béraud. Il ne se doute pas que je lui ai cédé ma place.
- Quelle place ?
- Le fauteuil de Brioux que, bientôt, il va occuper à l'Académie française. C'était mon fauteuil.
- Votre fauteuil ?
- Oui, celui qui m'était réservé. Des camarades très influents avaient insisté pour que je me présente à l'Académie. Un homme comme moi, ancien double prix Goncourt, puisque le Goncourt a été décerné, fait sans précédent, à deux de mes ouvrages, ne pouvait se présenter qu'à coup sûr. L'affaire était dans le sac. Je passais comme une lettre à la poste. Je n'avais plus qu'à m'asseoir. Pierre avait fait son pointage. C'est tout dire !
- Pierre ?
- Oui, Pierre Benoit. Finalement, plus par amitié que par ambition, je m'étais laissé tenter, mais voilà qu'au moment où je me résignai à poser officiellement ma candidature, j'apprends que Mauriac avait, lui aussi, l'intention de se présenter. Or vous n'ignorez pas qu'il souffre d'un cancer à la gorge et que ses jours sont comptés. Avais-je le droit de priver d'une dernière joie un condamné à mort ? Je fis part de mes scrupules à mes amis. On doit des égards à ses grands aînés. Quand la vie nous offre l'occasion de nous montrer élégant, profitons-en ! J'aime encore

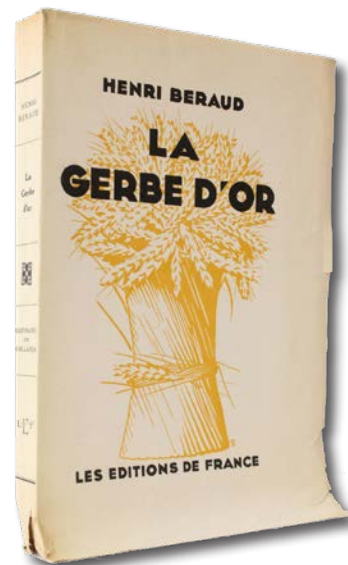


mieux patienter et faire l'éloge de Mauriac. N'est-ce pas affreux de penser que cet écrivain encore si riche en promesses n'arrivera peut-être pas au bout de son discours de réception, que son fauteuil d'académicien est du bois dont on fait les cercueils ! »

Willy de Spens, dans ses mémoires (4), nous livre p.51 une autre image de Béraud : « *Enfant gâté du reportage, il avait interviewé Moustafa Kemal et Mussolini. Fils d'un boulanger lyonnais, il caressait, enfant, le rêve d'être admis dans ces demeures cossues où il n'accédait, en porteur de pain, que par l'escalier de service. Voilà qui est fait... Nous ne doutons pas que Béraud pense aussi au cubisme et au surréalisme. Léon Daudet, ce royaliste, lors du vote Goncourt donne sa voix à des anarchistes.* »

La Gerbe d'Or, publiée en 1928 aux Editions de France, a été rééditée en 1979 aux Editions Horvat, de Roanne, avec une préface de Bernard Clavel dont voici quelques extraits : « *Il était avant tout – et selon la savoureuse formule dont il devait faire le titre de son plus beau recueil de reportages – un Flâneur Salaré. L'un des trois ou quatre plus grands journalistes de son temps... Les chefs-d'œuvre demeurent et La Gerbe d'Or en est un. La vie s'y trouve à chaque ligne. Elle a gonflé chaque mot. Elle souffle au détour de chaque page et gronde à la manière du fleuve Rhône dont Béraud s'est nourri... On ne saurait nier qu'il est, parmi les grands écrivains de sa génération, l'un des plus sensibles, l'un des plus vigoureux, l'un des plus dignes de figurer parmi les auteurs sans cesse réédités... Relire Béraud, ce n'est pas seulement réparer une grande injustice, c'est surtout s'accorder une joie d'une rare qualité.* »

Dans sa galerie de portraits d'une trentaine d'écrivains français du XX^e siècle, Michel Mourlet (5) lui consacre neuf pages dont voici, p.69-70, quelques morceaux choisis : « *Le Flâneur Salaré (6) recueille des reportages publiés entre 1919 et 1925 par Le Petit Parisien, l'Œuvre et le Journal. L'ouvrage paraît en 1927, avec une préface de Pierre Mac Orlan... il passionne au même titre que les Choses vues de Victor Hugo. C'est l'histoire en train de naître sous nos yeux... Dans le cycle de la « Conquête du Pain » (le Bois du templier pendu, les Lurons de Sabolas, Ciel de suie), l'écrivain a su donner au pays de ses ancêtres, le Dauphiné et le Lyonnais, une présence, un relief, une saveur qui en font presque le personnage principal.*



Un sens de la grandeur élémentaire, idyllique ou tragique, un contact immédiat avec le bonheur et le malheur des humbles, un éloignement instinctif des « bourgeois » et des « intellectuels », un goût de l'aristocratie naturelle, de l'ascendant des caractères forts, constituent les traits saillants de son univers romanesque. »

Le Martyre de l'Obèse a été réédité en 1981 par les Editions Horvat de Roanne, avec une préface de Jacques Martin qui souligne : « *... Revenons à Henri, à sa bonne grosse bouille, du temps de ses agapes avec Galtier-Boissière, tel qu'Oberlé le croqua entre la poire et le fromage. Cette année-là, les Goncourt, qui n'en font pas d'autres, vont, par hasard, couronner un des plus grands romans de la langue française, le Martyre de l'obèse. Ce chant d'amour est du plain-chant, du grégorien à l'état pur, du cœur à poil. C'est dans ce roman qu'il faut chercher Béraud et seulement au travers de celui-ci où il s'explique.* »

Pour conclure, voici la guirlande que lui tresse Astrid de Vergnette (7) : « *En 1922, Le Martyre de l'obèse reçoit le Goncourt, mais doit partager la palme avec Le Vitriol de lune. Comme si, en ce temps où l'on exalte la sveltesse, l'histoire d'un obèse, si délicate soit-elle, n'était pas assez sérieuse ou peut-être trop légère, pour mériter un prix si distingué. Et pourtant ! Quelle grâce de sentiments et de style dans ce roman ! »*

Daniel Ancelet

<http://www.daniel-ancelet.fr>

(1) : *Une histoire de la littérature française*, Grasset, 416 pages, 1970.

(2) : *Qu'as-tu fait de ta jeunesse ?*, Plon, réédition Horvat, 232 pages, 1980.

(3) : *Soixante-dix ans d'adolescence*, Stock, 538 pages, 1971.

(4) : *Derniers étés*, La Table Ronde, 325 pages, 1975.

(5) : *Ecrivains de France, XX^e siècle*, Editions Valmonde- Trédaniel, 398 pages, 1997.

(6) : *Le Flâneur salaré*, les Editions de France, 1927, réédition Bartillat, 250 p, 2007.

(7) : Le Figaro littéraire du jeudi 6 novembre 2008.



En partenariat avec

agēa sénior

VACANCES
BLEUES

Des lieux & des liens



Hôtel & Résidence Orhoitza à Hendaye

EARLY
JUSQU'À
-37%*
BOOKING

Avec **Vacances Bleues**, découvrez des lieux d'exception en France et à l'étranger :

- Hôtels, clubs et résidences 3 ou 4 étoiles en France
- Escapades, circuits et croisières à la découverte du monde
- Tourisme responsable avec Voyager Autrement

VOS AVANTAGES POUR VOS VACANCES

EN GROUPE :

à partir de 15 personnes, contactez-nous :

groupe@vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 34**

EN INDIVIDUEL :

avec le code **GEO**

-10%* sur les hôtels, clubs, résidences en France (hors partenaires)

-5%* sur les voyages à l'étranger, les croisières et Voyager Autrement

vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 13**

* Remise permanente de 5% à 10% valable toute l'année, cumulable à l'offre Earlybooking (=Réservez tôt), soit jusqu'à -37%, non cumulables avec d'autres réductions, non rétroactive et en stock limité. Early booking applicable, pour toute réservation d'une semaine minimum effectuée pendant les périodes suivantes : du 01/08 au 31/10/22 pour un séjour du 01/12/22 au 01/04/23, du 17/12/22 au 06/02/23 pour un séjour du 01/04 au 01/07/23, du 17/12/22 au 19/03/23 pour un séjour Été du 01/07 au 02/09/23, du 17/12/22 au 30/05/23 pour un séjour Automne du 02/09 au 01/12/23.

Réservez tôt !

En **cumulant**
vos avantages soit
jusqu'à -37%.

Impression soleil levant, comme un souvenir

Nuits d'étoiles, un embarquement pour Cythère...

Gabriel Fauré (1845-1924) et Claude Debussy (1862-1918) ont su tisser une correspondance entre la poésie de leur musique et les plus beaux vers lyriques de la langue française, ceux des poètes Hugo, Gautier, Verlaine, Baudelaire, Mallarmé... Cette osmose créative a donné naissance au style impressionniste, miroir de l'art pictural d'une Belle Époque où un monde proustien réinvente l'embarquement pour Cythère de Watteau, convoque les souvenirs de quelques nocturnes



Claude Debussy

de Chopin et résonne encore jusqu'à nous. Le talent indicible de Fauré et de Debussy met en lumière l'atmosphère de légèreté, de douceur troublante, d'intimité et d'inconstance des sentiments amoureux comme un ballet impalpable et finement ciselé entre la mélodie souvent éthérée et l'harmonie qui la soutient. Ainsi dans un songe lunaire « *les sons et les parfums tournent dans l'air du soir* », comme

un imaginaire fantasmé pour les interprètes qui s'approprient toutes les nuances de la langue française, un monde pluriel pour le pianiste au touché subtilement contrasté, une mélodie romanesque pour le chanteur.

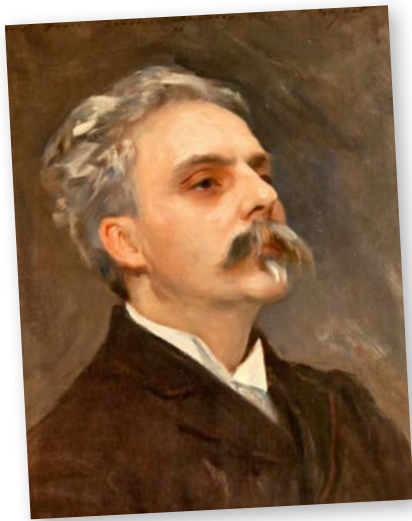
Il est captivant d'entendre des poèmes aussi célèbres que *Clair de lune* ou *Mandoline*, extraits des *Fêtes*

Galantes de Paul Verlaine, en parallèle dans leurs mises en musique par Fauré et Debussy, et ainsi appréhender l'univers si proche et si différencié des deux compositeurs. Gabriel Fauré est résolument tourné vers un romantisme passé ; son sombre *Clair de lune* de 1887 semble une mélodie retournée où la ligne de chant accompagne un madrigal joué au piano et où les interprètes nous livrent la pureté de leurs sentiments « *quasi tristes sous leurs déguisements fantasques* ». À l'inverse chez Debussy assurément impressionniste, le *Clair de lune* dans sa version de 1891, étrange, mystérieux, avec des réminiscences asiatiques, est lumineux, solaire, et « *fait sangloter d'extase [...] les grands jets d'eaux sveltes parmi les marbres* ». Mêmes impressions pour les *Mélodies de Venise* de Fauré - dont *Mandoline*, composée au printemps 1891 chez la princesse de Polignac est une romance en forme de dialogue amoureux - images esthétisantes d'une sérénissime crépusculaire chère à Luchino Visconti, elles se muent en *Fêtes Galantes* pointillistes, la même année chez Debussy, malicieuses comme cette *Mandoline*, composée à Vienne en 1882, pleine de charme et de rythmes saccadés qui « jase parmi les frissons de brise ».

Alors de ces deux mondes en apposition, Gabriel Fauré aura l'intuition du beau, de l'instant et de la facilité dans ce qu'elle a de plus noble, laissant à la postérité un lien entre la romance du XIX^e siècle et la chanson française du XX^e d'un Léo Ferré ou d'une Barbara. En témoignent ce petit bijou *Les berceaux* longtemps chanté par Yves Montand ou la simplicité et l'immédiateté de la mélodie *Après un rêve*. Debussy marquera, lui, une rupture et saura diffuser son audace empli de mystère qui mène à l'abstraction, insufflant l'essence de la perfection formelle entre dialogue musical et lyrisme poétique, ceci dès cette « *Nuit d'étoiles, sous tes voiles...* », première mélodie éditée en 1880 qui signe déjà le style singulier d'un jeune homme de 18 ans. Son héritage sera dévolu à un certain élitisme et emprunté par Ravel, Poulenc, et plus près de nous Messiaen, le jazz ou la musique contemporaine. Alors, avec toute sa diversité, la mélodie française reste une part essentielle de notre culture à redécouvrir.



Du côté de chez Swann, une petite sonate mystérieuse...



Gabriel Fauré

Au commencement était une sonate pour violon et piano écrite par un jeune compositeur de trente ans, Gabriel Fauré (1845-1924) en 1875, l'année de la création de Carmen. Fauré, en vacances à Ste-Adresse sur la côte d'Albâtre, signe ici le premier chef-d'œuvre de la musique de chambre française, alors que Marcel Proust n'a que quatre ans et commence à déguster les

madeleines de sa tante Léonie. Cette sonate en La Majeur est celle des jours heureux pour Fauré, jeune homme d'ascendance modeste, qui par ses talents musicaux entre dans un monde fermé où se côtoie la fine fleur de l'intelligencia culturelle ; « *Chez Pauline Viardot [la grande diva du moment] nous avons joué des charades avec Tourgueniev et St-Saëns comme acteurs, Flaubert, George Sand, Renan et même Louis Blanc, comme spectateur* » nous confie Fauré dans ses mémoires, où l'on apprend que Gabriel vient de se fiancer avec la plus jeune fille de Pauline, Marianne.

Ainsi la *Sonate en La* brille d'un énergique bonheur dès le premier mouvement, *allegro molto*, une ballade musicale gracieuse comme *Les Régates à St-Adresse* de Claude Monet, qui dessine, à l'égal du Boléro de Maurice Ravel, une des plus longues phrases que la musique connaisse. Et cette longue phrase amoureuse et passionnée, ne serait-elle pas le miroir de cette petite phrase interminable de la *sonate de Vinteuil* d'un Marcel Proust témoin des amours de Swann et d'Odette de Crécy, quand on imagine Fauré et Proust se retrouver sur les bords de Marne, tout prêt de Guermantes où la

duchesse, portrait de la comtesse Greffulhe, est l'amie et mécène du jeune compositeur ? La balade amoureuse se poursuit par une berceuse en forme de barcarolle ou de nocturne dont seuls Chopin et Fauré ont le secret. Ce second mouvement andante dégage un charme mystérieux, subtile déclaration d'amour entre deux timides, Gabriel et Marianne, comme si Paul, frère de la promise, brillant violoniste et dédicataire de l'œuvre, tel Cyrano avec l'ami Christian, jouait de l'archet sous le balcon, pour favoriser un mariage qui, hélas, ne se fera pas ! Oubliant les nuances bleutées d'un clair de lune verlainien, s'ensuit un *scherzo* à la Watteau, léger, endiablée, d'une redoutable difficulté pour les interprètes, donneurs de sérénades, qui voient violon et piano se déguiser en mandoline et tambourin. *Le Finale : Allegro quasi presto*, saura réunir tous les mouvements de ce délicieux moment d'intimité en un brillant concert donné à l'assemblée des convives du salon proustien de Mme Verdurin, ou de celui de Marie Clerc à Ste-Adresse ou même, salle Pleyel ce 27 janvier 1877, comme le relate Gabriel Fauré : *La Sonate a réussi ce soir au-delà de toutes mes espérances !!! Le Scherzo a été bissé avec assez d'énergie pour qu'il nous ait été impossible de ne pas le dire deux fois. Mes confrères étaient nombreux et je dois dire qu'ils se sont montrés extrêmement chaleureux. En un mot je suis sens dessus dessous ...*

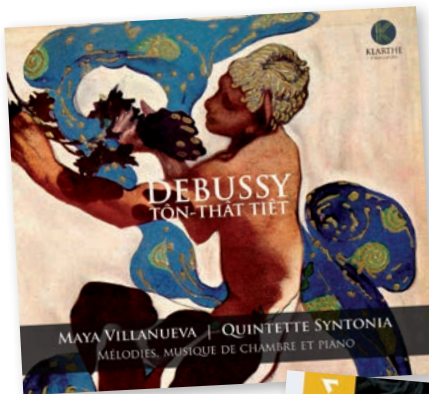


"Les Régates à St-Adresses" de Monet

Nous sommes quarante ans plus tard, le 5 mai 1917, et tout ce petit monde s'est écroulé ; la Belle Époque n'est plus, la guerre devenue mondiale submerge tous les continents, Fauré est un vieux monsieur sourd, directeur irascible du Conservatoire de Musique de Paris et son ami Claude Debussy (1862-

Passion musicale

1918), ce *Monsieur Croche antidilettante* qui depuis toujours traîne un caractère jovial d'une cinglante ironie, organise salle Gaveau au profits des soldats aveugles, un concert de charité où il présente « *une Sonate pour violon et piano, qu'un Dieu plus méchant que malin m'a poussé d'écrire* » confie-t-il à son ami Paul Dukas, « *elle est pleine d'un joyeux tumulte. Défiez-vous à l'avenir des œuvres qui paraissent planer en plein ciel* », dans un ultime élan créatif. Ce concert où il présente aussi une mélodie en forme de manifeste contre « *les ennemis* »



a tout d'un testament musical pour la dernière apparition publique de « *Claude de France* ». Alors, même si Debussy, porte un regard désespéré, « *un exemple de ce qu'un homme malade peut écrire pendant une guerre* », la sonate pour violon et piano, n'en reste pas moins un petit bijou, hissant la concision et la simplicité au sommet du génie musical. Douze petites minutes de légèreté, de virtuosité, de phrases fantasques et animées, et ce thème, ces six notes égrainées que s'échangent avec humour, amour, malice ou tendresse le piano et le violon, n'est-ce par le songe proustien, les souvenirs de jours heureux, la réminiscence d'une petite phrase interminable et oubliée qui tourne dans l'air du soir et annonce la fin, ou plutôt la venue d'un autre temps, d'une musique nouvelle ? Oui, ces lointains et noirs échos qui sourdent au Finale seront ceux d'un monde tout juste venu d'outre-Atlantique, triste, lumineux et balancé : le jazz et le blues...

Et si nous remontions le temps... et si nous retrouvions le temps ?

Florestan de Marucaverde



POUR ÉCOUTER CET AUTOMNE

- *Debussy, mélodies* par Maya Villanueva et le quintette Synthonia - CD Klarthe - EAN 5051083133715

- *Nuit d'étoiles* par Veronique Gens et Roger Vignoles CD Erato- EAN 724354536021

- *Fauré, Poulenc, Ravel : Sonates pour violon & piano* par Arabella Steinbacher - CD Orfeo - EAN 4011790739120

- *Le Temps Retrouvé* par Li-Kung Kuo et Cédric Lorel - CD Cadence brillante - EAN 3341348162904



Le Théâtre Olympique de Vicence

En préambule, je dois vous dire que, nous sommes, ma femme et moi, des fanatiques du théâtre sous toutes ses formes, ce qui explique peut-être une partie de notre enthousiasme !

Et que cet article est une compilation d'un fascicule acheté sur place. J'avais mis, comme il se doit, mes emprunts à son texte entre guillemets mais j'ai fait tellement de changements et il y avait tellement de guillets que j'ai pris la liberté de les supprimer en très grande partie.

Le Théâtre Olympique de VICENCE, ville du nord de l'Italie située entre Venise et Vérone, est le 1^{er} théâtre permanent et fermé de la Renaissance.

Ce n'est pas un ouvrage de roi, de puissants seigneurs ou d'un gouvernement éclairé mais celui d'une association, nommée Académie Olympique, constituée de particuliers et ayant des ambitions culturelles.

Par miracle, ce théâtre a gardé la physionomie qu'il avait à l'époque et est resté tel que l'avaient voulu les membres qui sont à l'origine du projet.

L'Académie Olympique est une association qui a été fondée par 21 personnes, dont Andréa Palladio, célèbre architecte italien, dans le climat d'enthousiasme culturel des années précédant la conclusion du Concile de Trente (1563).

Elle n'est pas la seule créée à cette époque mais elle se distingue des autres par sa composition plus ouverte et plus démocratique : en plus de membres venant de la plus ancienne noblesse et de propriétaires fonciers, elle compte des représentants du monde des arts et des métiers. Elle a des buts culturels et scientifiques. Ses statuts affirment que chaque associé « désire apprendre toutes les sciences ».

Les aspirations de l'association se reflètent dans la devise adoptée par les fondateurs et dans le choix d'Hercule comme symbole de l'Académie, puisque son nom rappelle les jeux d'Olympie organisés en l'honneur de ce demi-dieu. Sa devise **HOC OPUS IC LABOR EST** (voilà la difficulté, voilà l'épreuve) est extraite de l'Enéide de Virgile, elle fait allusion à la difficulté, quand on descend aux enfers, de



remonter des ombres à la lumière du soleil. C'est une métaphore des difficultés que l'on rencontre en traversant les ténèbres pour atteindre la lumière de la vérité et de la connaissance. Les membres prennent pour modèle Hercule, né des amours de la mortelle Alcmène et de Jupiter, roi des dieux, qui réussit à surmonter des épreuves surhumaines – les fameux 12 travaux - pour devenir immortel.

Dès le début, les académiciens manifestent un intérêt passionné pour le théâtre avec des mises en scènes de spectacles célèbres dès 1561 et 1562, montées au moment du carnaval dans le salon de la Basilique de Vicence. Pour l'occasion, Palladio avait fait construire un théâtre provisoire en bois à l'intérieur de la salle.

« La réalisation du théâtre, inauguré solennellement le 3 mars 1585 avec le spectacle d'Œdipe-Roi de Sophocle, est une étape fondamentale de l'histoire de l'association et contribue à sa très grande réputation destinée à résister bien au-delà du siècle, car indissolublement liée au chef-d'œuvre de Palladio ».

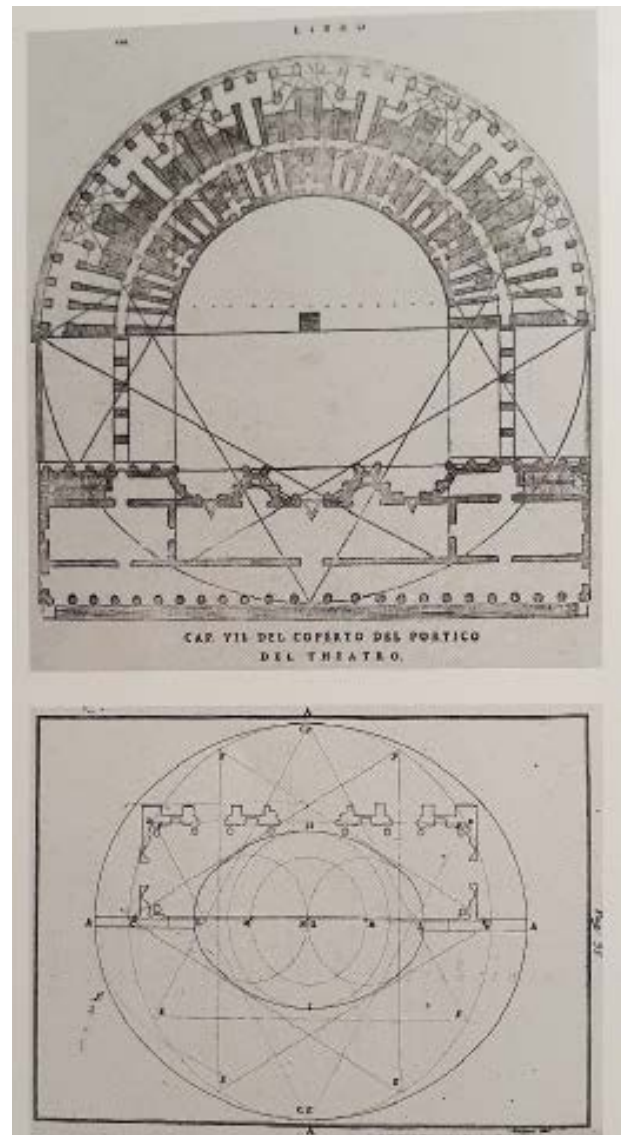
La construction du théâtre

L'absence de nouveaux spectacles après 1562, pousse les académiciens à faire, le 15 février 1579, une demande pour un théâtre permanent à la « Magnifique Communauté de Vicence ».

L'endroit choisi est étonnant : c'est une construction fortifiée construite au XIII^e siècle à l'est de la ville. Elle a été transformée en partie en prison et, pour le reste, en dépôt de céréales, d'armes et de munitions ! L'absence de signes évidents à l'extérieur augmente d'ailleurs le charme du lieu si besoin est.

Les associés confient les travaux à leur collègue de l'académie Andréa Palladio. Le rythme fiévreux auquel il se soumet - il avait 72 ans à l'époque et était à l'apogée de sa carrière - fait comprendre qu'il s'y connaissait en théâtre. Il ressort de sa mémoire « le schéma d'un théâtre basé sur ceux du monde classique, un projet qu'il avait caressé et sur lequel il avait médité, depuis son 1^{er} voyage à Rome en 1541 ».

Il s'efforce de reprendre le schéma du théâtre romain envisagé par Vitruve, architecte érudit latin du premier siècle avant Jésus Christ, dans son *De Architectura* (unique traité d'architecture qui nous soit parvenu de l'antiquité). Il y ajoute « les résultats



d'une recherche incessante, menée pendant environ quarante ans - de 1541 à 1580 - sur des bas-reliefs, des dessins, des copies, des vestiges de théâtres classiques ».

Bien que restant fidèle au schéma géométrique dérivant de Vitruve, basé sur 4 triangles équilatéraux placés dans une circonférence, il transpose la forme circulaire du modèle en une ellipse. Ceci explique la forme semi-elliptique des gradins réservés aux spectateurs et leur forte pente vers l'orchestra (fosse d'orchestre), ainsi que la forme du péristyle qui les complète sur l'arrière et qui se trouve, adossée au mur préexistant de l'ancien château.

Il en résulte une longueur du front de scène de 25 mètres et un décor permanent qui comprend





la rangée des 3 hauteurs de statues et 7 enfilades face aux spectateurs dont celle du centre ne mesure pas moins de 12 mètres. Une des choses les plus étonnantes, c'est « la perspective qui s'ouvre au-delà de la porte royale (ianua regia) et des portes latérales (hospitalia) avec cette enfilade monumentale faisant partie intégrante du théâtre ». Une controverse avait pris corps sur la paternité de celle-ci. Il est bien établi maintenant que le concepteur en est Vincenzo Scamozzi. C'est à cet architecte de Vicence, de la génération succédant à celle de Palladio, « qu'il faut attribuer avec certitude la réalisation de la scénographie et la technique de l'éclairage du théâtre. Il s'occupa également de tous les travaux qui permirent de terminer le théâtre ». (Palladio est malheureusement décédé inopinément le 19 août 1580, à moins de 6 mois du début du chantier).

« Conçu expressément pour le spectacle inaugural de l'Œdipe-roi de Sophocle, le décor en relief avec des perspectives peintes » inventé par Scamozzi

pour la première mise en scène et qui a survécu jusqu'à nos jours, représente une version idéalisée des 7 rues de Thèbes, soit les lieux où se déroule la tragédie. Il s'agit en réalité de vues de la ville de Vicence, avec des enfilades de belles bâtisses et de beaux édifices projetés vers un horizon lointain grâce à une perspective artificielle du sol en pente et transfiguré par l'usage savant des lumières ». Je dois confirmer, qu'après la surprise de se retrouver dans un théâtre à la mode des théâtres romain de plein air mais dans un lieu fermé, les perspectives en trompe l'œil sont un des charmes de la visite !

Un chroniqueur parle des « mille lumières invisibles et occultes » à propos de l'éclairage des scènes prévu à l'inauguration. Il reste encore aujourd'hui des corps éclairants faits d'ampoules de verre remplis d'huiles colorées ou de mèches fixées dans des boîtes métalliques cachées (on frémit en pensant à la sécurité !).

Les statues

C'est un des aspects les plus étonnant de la visite : un total de 21 statues sur la scène et 41 dans la salle ! Elles datent de la construction du théâtre et représentent les membres de l'académie. Avec les ajouts du 18^e, on atteint même un total de 93 dans tout le bâtiment !

Les procès-verbaux des réunions des académiciens montrent que la question a été débattue dès 1580 et que ceux-ci avaient pour but de s'auto-encenser. En effet, ils « estiment très convenable de faire des frais aussi honorables pour que quelque chose de perpétuel reste également comme souvenir immortel des académiciens ».

Il est prévu, à l'origine, une grande série allégorique de statues féminines et masculines ayant un sens symbolique et ne devant rappeler les différents associés qu'avec un nom à leur base car elles devaient toutes être « égales en dépenses ». Le projet dérive jusqu'au tournant de la réunion du 7 avril 1582. Les nouvelles préconisations prévoient que « chaque académicien fasse faire sa statue sous forme d'homme revêtu d'habits ou d'une armure à l'ancienne... et que celles qui avaient déjà l'aspect d'un personnage féminin soient refaites pour avoir l'apparence d'hommes ».

Malgré cette importante concession aux participants, il a fallu que le prince (appellation de leur dirigeant élu) de l'Académie, Leonardo Valmarana, reprenne vigoureusement les rênes de la réalisation à moins d'un an de l'inauguration : il fixe l'adaptation des œuvres existantes, la réforme de celles qui ont déjà été exécutées sous forme de femmes. Il reste des traces du problème comme dans le cas de la statue de Gérolamo Forni, « avec une tête virile barbue placée, sans aucun doute possible, sur un corps de femme ». Curieusement, les inscriptions sur les bases des statues sont presque toutes manquantes !

Valmarana joue de 1583 à 1585 « un rôle décisif en ce qui concerne l'organisation et l'apport financier personnel » Il fait non seulement terminer à temps les statues mais aussi toute la réalisation du théâtre. « Avec sa statue - fière et volitive - dominant la pente des gradins se termine officiellement, à 5 ans



du début des travaux ... l'aventure d'importance historique du théâtre de l'Académie Olympique ».

La soirée d'inauguration avec la représentation d'Œdipe-Roi, fut un succès extraordinaire avec la présence d'environ 1.500 personnes. « Elle inhiba l'usage du théâtre par la suite car il fut associé de façon quasiment indissoluble à la mise en scène du jour de l'inauguration ».

Au XVII^e siècle, le théâtre sert non seulement à des spectacles mais commence progressivement à jouer le rôle de salon de représentation. De salle de spectacle, il se transforme en un endroit rituel où se réunissent les élites de l'assemblée académique, en un lieu de rendez-vous pour les grands événements locaux et internationaux, tels que, par exemple, la visite des ambassadeurs japonais de 1585, rappelée dans une fresque monochrome du vestibule. Les académiciens, oublieux des intérêts scientifiques d'autrefois, f(er)ont même pression sur leur prince pour avoir à disposition un maître d'escrime et préparer des tournois dans le théâtre ».

L'essentiel est que le théâtre soit toujours là dans sa forme d'origine et je souhaite que ces quelques explications vous puissent vous permettre un jour une très bonne visite.

Gabriel Gonin



PAYS DE LA LOIRE



PUYDUFOU. CONGRÈS

Assemblée générale du 17 juin 2022

Sous la canicule s'est tenue l'assemblée générale d'agés seniors Pays de la Loire, au PUY DU FOU en présence de Gérard LEBÈGUE, président national d'agés seniors.

Notre amicale compte 225 adhérents, 28 sont présents et 34 pouvoirs ont été reçus.

Jean-Pierre CHATELLIER souhaite la bienvenue aux participants, et rappelle l'ordre du jour qui commence par la lecture des rapports statutaires. Les rapports de la secrétaire, du trésorier et du contrôleur des comptes ont été approuvés à l'unanimité, et quitus a été donné au trésorier pour sa gestion.

J.P. CHATELLIER annonce ensuite les modifications à intervenir dans la composition du Conseil d'Administration, dont tous les membres sont sortants renouvelables.

Les personnes suivantes n'ont pas souhaité renouveler leur mandat :

Michel LECOQ Président adjoint, Martine HERVE Secrétaire, Gervais JOURDAIN Délégué départemental 85.

Trois confrères sont candidats pour rejoindre le Conseil, et élus à l'unanimité :

Louis-Marie RICHARD, Jean-Philippe MARTIN et Hervé GAILLARD.



Après délibération, le nouveau Conseil d'Administration se compose ainsi :

Président : Joël BERT

Président adjoint : Jean-Pierre CHATELLIER

Trésorier : Didier BOURRUT-LACOUTURE

Secrétaire : Christine NAUDEAU

Secrétaire adjoint : Roland CESBRON

Représentants des départements :

Jean-Bernard NOBIRON pour le 44, Christine NAUDEAU pour le 49, Gérard WOITIEZ pour le 53, Hervé GAILLARD pour le 85. Pour le 72, représentant à désigner.

Syndic : Daniel GABORY, Contrôleur des comptes : Alain THIBAUT.

La parole est alors donnée à Gérard LEBEGUE, qui nous fait part des démarches et sollicitations effectuées au quotidien pour maintenir nos amicales. Ensuite Philippe BERTIN, ancien journaliste à " La Manche Libre ", ancien directeur de la communication du Département de la Manche, dirige aujourd'hui le Centre de Congrès et le Parc des Expositions de Caen. Il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à la Normandie : Histoires extraordinaires du jour le plus long, le Sentier des douaniers de la Manche, le Cotentin, ce pays comme une île, Saint-Lô et Le Sentier des douaniers de Normandie, vient nous narrer des histoires réelles qu'il a fait ressurgir.

Son intervention enthousiasme l'assistance, et ses livres ont un gros succès.

Pour terminer, nous accueillons M. le Maire de LA ROCHE SUR YON, Luc BOUARD, ancien Agent d'assurances, qui nous présente sa ville.

Enfin, comme il se doit, nous avons clôturé cette matinée par l'apéritif suivi d'un délicieux repas au restaurant « l'Ecuyer Tranchant ».

Pour les plus téméraires prêts à affronter la chaleur accablante, la visite du parc était possible...

Nous avons été très heureux de pouvoir enfin nous retrouver.

Martine HERVE



Joël Bert, nouveau président

La vie des régions




DOMAINE DE ROCFONTAINE

Situé à PARNAY sur le coteau qui surplombe la Loire entre Saumur et Montsoreau le DOMAINE DE ROCFONTAINE est exploité depuis trois générations, selon la tradition :

- Vendanges manuelles à 90%
- Vinification traditionnelle

Si un jour vous passez à Parnay, c'est en empruntant les rues étroites de cette commune que vous parviendrez jusqu'aux caves de Truffeau du Domaine.

Je serais heureux de vous accueillir.

Adhérents agés sénior : vous bénéficiez
d'une réduction de **15%**
sur vos achats de superbes vins Saumur Champigny et Saumur Blanc



Bon de commande
au dos

La vie des régions

ALSACE



Escapade en Baie de Somme



C'est au nombre de 32 que nos participants ont entrepris une magnifique escapade dans l'une des plus belles baies du monde, un site naturel

d'exception méritant son label Grand Site de France. La Baie de Somme, c'est une impression de bout du monde où le ciel et la mer se confondent, une source d'inspiration inépuisable depuis la nuit des temps pour les artistes et photographes qui capturent ses lumières magiques et surnaturelles.



Située sur le littoral de la Picardie, elle s'étend sur 70 km et offre une grande richesse écologique et ornithologique qui a suscité la création d'une réserve nationale de chasseurs en 1968 transformée en Réserve Naturelle en 1994.

Pour notre séjour de 4 jours, nous avons choisi l'Hôtel LECAP



BON DE COMMANDE à adresser à :

DOMAINE DE ROCFONTAINE

accompagné de votre règlement par chèque : **7 ruelle des Bideaux - 49730 PARNAY**

Tél. : 02 41 51 46 89 - Port. : 06 09 28 33 83 - E-mail : domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr

Commande possible site agéa sénior www.ageaseniior.fr / code partenaire : ageaseni

Caisse de 6 ou 12 bouteilles	Prix Public en € TTC	Prix agéa sénior en € TTC	Qté	Total
Saumur Champigny (Cuvée Tradition) 2020	7,20	6,12		
Saumur Champigny (Vieilles vignes) 2020	8,20	7,10		
Saumur Blanc 2020	6,20	5,27		
Saumur Blanc (Cuvée l'Orée des Bois) 2018	9,00	7,70		
	Sous total			
	Frais de port par 12 bouteilles : 26 € Frais de port par 24 bouteilles : 34 € OFFERT à partir de 36 bouteilles			
	TOTAL €TTC			

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

Labus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

La vie des régions



HORNU situé à ST VALERY sur SOMME, idéalement situé en face de la Baie, au centre de la région que nous voulons découvrir.

ST VALERY doit sa notoriété à son histoire liée à Guillaume le Conquérant qui partit de son port à la conquête de l'Angleterre en 1066 et la présence en décembre 1430 de Jeanne d'Arc, prisonnière des Anglais qui fut conduite de là, à ROUEN pour son procès.

Notre périple a débuté le 18 mai 2022. Un départ très



matinal nous a imposé un arrêt café organisé dans un endroit original et gourmand, la Chocolaterie BOCKEL à Saverne, apprécié par tous.

Puis direction REIMS, là aussi dans un cadre exceptionnel du Golfe de REIMS au Château des Dames de France, nous avons déjeuné au bord du Lac sur une terrasse ensoleillée, avant de poursuivre notre route jusqu'à destination.

Première découverte, AMIENS, pour la visite des Hortillonnages. Une belle mosaïque de jardins flottants entourés de canaux au cœur de la cité amiénoise. Le site autrefois dédié à la culture maraîchère et aux tourbières, est devenu un havre de paix. Le terme « hortillonage » dérive du nom « hortillon » terme picard usité dès le XV^e et issu du bas latin hortellus, « petit jardin ». Aujourd'hui 170

jardins et installations animent et font vivre le cœur des hortillonnages.

Le matin du deuxième jour, départ en direction de la Côte d'Opale à Berck sur Mer et la Baie d'Authie pour la découverte très attendue des phoques et veaux marins, la plus grande colonie française. La Baie d'Authie forme la frontière naturelle entre les départements de la Somme et du Pas de Calais et s'étend sur 105 kms. Elle est riche d'une multitude de plantes sauvages comestibles.

Puis direction Touquet Paris Plage, station lumineuse et raffinée où nous débutons par un magnifique déjeuner de fruits de mer, avec champagne et homard, pour être en forme pour les incontournables visites de la station de l'après-midi. Notre guide nous a fait découvrir les lieux qui en font la renommée, ses villas, ses casinos, son front de mer, l'hippodrome, ses monuments.

Après cette visite, nous avons continué vers Montreuil sur Mer, classé village préféré des Français en 2016. La cité millénaire, témoin d'épisodes mouvementés, a hérité d'un patrimoine architectural civil, religieux et militaire d'une richesse exceptionnelle jamais détruite. Nous n'avons pas manqué de monter avec notre guide sur les remparts qui offrent au regard de magnifiques points de vue.

Nous voici au 3^e jour. Accompagnés par notre guide pour la découverte de Mers les Bains dont le front de mer est classé secteur sauvegardé avec ses



La vie des régions



villas d'architecture balnéaire Belle Epoque et Art Nouveau.

Puis direction Cayeux sur Mer, capitale mondiale du galet. On trouve à Cayeux les galets les plus purs du monde. Roulés par la mer, nettoyés, parfaitement arrondis, ils sont utilisés pour broyer

des matériaux et fabriquer de la céramique. Ils ont aussi la particularité d'être composés à 99% de silice pure. La silice est utilisée dans l'industrie pour des peintures, des matériaux, des revêtements de chaussée. C'est le seul endroit au monde où l'on fabrique de la cristobalite à partir de galets calcinés. Cayeux est aussi une grande station balnéaire, avec sa plage bordée de cabines et son chemin de planches bordé de près de 400 cabines. Ce sont les Britanniques qui furent à l'origine de son développement dans la seconde moitié du XIX^e s., comme en témoigne la création du hameau de Brighton, qui, à ses débuts, était une station de luxe appelée « New Brighton » puis Brighton les Pins.

L'après-midi nous voici embarqués pour une croisière de découverte de la Baie de Somme, qui nous a menés jusqu'au Hourdel, dernier port de la Baie avant la pleine mer.

Pour compléter cette belle journée, nous avons visité la Maison de la Baie de Somme. La visite guidée du



La vie des régions



Amiens où nous sommes attendus pour la visite de la Cathédrale Notre Dame, chef d'œuvre de l'art gothique, classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981. Et une seconde fois en 1998 comme monument étape des Chemins de Compostelle.

Admirée dès la XIX^es., Notre Dame d'Amiens est la plus vaste cathédrale française, longue de 145 m avec un volume intérieur de près de 200 000 m³, soit le double de Notre Dame de Paris et une hauteur sous voûte de 42.30 m.

Pour déjeuner nous avons choisi l'Auberge de l'Ermitage à St Quentin pour y déguster un repas gastronomique qui a régalé tous les convives.

Sur le chemin du retour, nous n'avons pas manqué à notre tradition du verre de l'amitié.

Mais une belle soirée amicale a clôturé notre périple, dans un petit coin de Lorraine, un endroit idyllique entouré de forêt à quelques kilomètres de Strasbourg, au Domaine Notre Dame de Bonne Fontaine.

Un sondage en fin de journée ayant fait ressortir plusieurs propositions pour notre prochain voyage, nous avons opté pour la Vallée de la Loire. La programmation est déjà en cours pour début juin 2023, nos

participants habituels peuvent compter sur nous, ce sera bien « royal » !

Christine Weibel
Déléguée aux Loisirs

Musée a été une véritable initiation aux richesses naturelles de l'estuaire, avec plus de 250 espèces d'oiseaux dans leurs milieux naturels reconstitués, falaises, bois, marais, dunes. Une salle pédagogique dédiée aux phoques veaux marins nous a permis de comprendre l'enjeu de la protection de la Baie.

Nous voici déjà sur le dernier jour. Départ pour

**« Les gens ne font pas de voyages,
ce sont les voyages qui font les gens. »**

John Steinbeck



PICARDIE



Assemblée générale du 29 avril 2022 à Noyon au Manoir Saint-Eloi



Avant de poursuivre les travaux, le Président invite l'Assemblée à respecter une minute de silence en mémoire des Collègues décédés au cours de ces deux dernières années.

Michel Krif, Secrétaire, rappelle que notre dernière rencontre en Assemblée Générale remonte à avril 2019 à l'Abbaye de Valloires. En octobre 2019, nous avons organisé une journée touristique à Arras, journée appréciée par une trentaine de participants. Après, le confinement n'empêchera pas le Conseil de se réunir à distance régulièrement, à organiser une Assemblée Générale par correspondance, à répondre aux sollicitations des adhérents.

63% des adhérents étaient présents ou représentés.

Le Président Georges Belat remercie les participants de s'être déplacés nombreux. Il exprime sa satisfaction de pouvoir enfin se retrouver après deux années où rien n'a pu se réaliser à cause du Covid. Il rappelle néanmoins que malgré les circonstances, l'Amicale a poursuivi ses missions auprès des adhérents, soit par téléphone soit par des déplacements ponctuels. A ce titre, il remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui se sont investis et ont répondu présents aux réunions tenues à distance.

Nous excusons le Trésorier Jean-Louis Alonso pour son absence. Le rapport financier soumis aux contrôleurs des comptes et approuvé par l'Assemblée fait apparaître un solde créditeur de 544€ en 2020 et un solde créditeur de 2 264€ en 2021. Ces sommes sont versées à l'actif de l'Association.

L'Assemblée donne son accord pour le maintien, au même niveau, des cotisations 2023.

Après le renouvellement du tiers des membres sortants, le Président Belat apporte quelques



La vie des régions

informations sur l'actualité d'agés, d'agés seniors et CAVAMAC. En 2021 CAVAMAC a enregistré une augmentation substantielle de ses réserves notamment du fait des marchés boursiers porteurs. La population des Agents Généraux en activité est en légère hausse et compte 12051 cotisants à CAVAMAC. Le nombre des retraités enregistre une baisse d'environ 100 personnes.

Plusieurs membres de l'Assemblée interviennent pour souhaiter que l'indexation de nos retraites complémentaires en 2023 suivent l'inflation laquelle semble repartir à la hausse. Combien ?

La journée touristique d'automne se déroulera le jeudi 17 novembre à Amiens avec la visite en matinée du Musée de Picardie suivie par un déjeuner-spectacle au Cabaret La Belle Époque.

L'Assemblée reçoit ses invités. Dominique Bernard, Président agé Hauts-de-France, fait un point sur la Profession d'Agent Général aujourd'hui, les relations avec les compagnies, revient sur les accords retraite

avec la Fédération France Assurances précisant que ceux-ci sont temporaires.

Notre Collègue retraité François Bonnechère, adhérent APAGAR, nous informe sur le stage proposé aux Agents actifs « Anticiper Pour Bien Préparer sa Retraite » dont il est un des formateurs.

Benoît Froidure, Directeur de Praga, nous fait part des évolutions récentes du régime. Un montage vidéo permet de bien appréhender les différentes garanties, les résultats techniques, les nouveaux services apportés.

Après la dégustation d'une coupe de champagne et d'un excellent repas servi au restaurant des Templiers, le groupe se dirige vers la somptueuse cathédrale de Noyon, l'un des premiers jalons de l'architecture gothique. Le guide-conférencier nous fait, entre autres, découvrir son transept dont chaque bras se termine par une abside. Subsistent également accolés à la cathédrale le groupe épiscopal et le quartier canonial.

TERRES DU SUD



Assemblée générale du 13 septembre 2022 au Château Saint Roux - le Cannet des Maures.

Invités : Gérard LEBEGUE-Daniel SAUVAGE-Régis MARTINIER

18 présents, 24 pouvoirs, 7 absents excusés.

10h : Richard DRIUSSI, notre Président, nous accueille au Château Saint Roux - Domaine viticole - situé au Cannet des Maures 83340 - ferme historique devenue une propriété bio aux activités multiples.

Nous regrettons les absents dû à leurs petits ennuis de santé.

Une pensée pour Jacques ITIER, notre ancien Président et d'autres adhérents qui nous ont quitté. Nous pensons à eux et à leurs familles.

A ce jour, nous avons remis à niveau les statuts, le fichier des adhérents, la comptabilité et nous avons mis en place un weblog.

Nous avons organisé une sortie à Hyères sur les peintres impressionnistes et demandons de créer des actions de proximité par département.

Il faut recréer une dynamique pour les responsables régionaux.

Nous recherchons des représentants départementaux sur les Bouches du Rhône et spécialement Marseille.

Lors d'une prochaine assemblée générale, essayons de se rapprocher d'autres amicales telle que MAG 3 seniors aujourd'hui.



La vie des régions

Nous souhaiterions dorénavant organiser notre assemblée générale au mois de mai 2023.



Rapport comptable et situation de nos effectifs par le trésorier Yves RICHARD : L'exercice 2021 a dégagé un excédent d'exercice de 437,02 euros.

La trésorerie au 13/09/2022 :

Compte courant	8 375,53 euros
Compte sur livret	8 964,32 euros
TOTAL	17 339,85 euros

Nos effectifs sont stables : 17/09/2022	162
Nouvelle adhésion	10
Décès / résiliation	7
Soit : 165 adhérents au 13/09/2022	

Nous lui donnons le quitus.

Approbation du rapport comptable à ce jour et à l'ensemble du bureau pour ses activités.

Joseph GRAPPE : rapport sur l'aide aux adhérents dans la difficulté.

Ex : le décès d'un agent -aide à la famille-

Remontée de l'information du responsable de département à Joseph GRAPPE qui interviendra en plusieurs points sur CAVAMAC et PRAGA, afin de mettre en place les principaux documents pour nos adhérents.

Sylvain MOTTE

COMMUNICATION : LE WEBLOG

Le Weblog s'inscrit dans une possibilité de communication supplémentaire à notre panoplie nationale par le site AGEA Sénior ou par notre amicale de réseau.

Le Weblog invite plus à des réactions possibles des agents, ces réactions totalement facultatives, mais que pour ceux inscrits au Weblog.

Adhésion facultative au weblog, donc proposée, elle n'est pas automatique à l'inscription à l'amicale, elle est étanche vis à vis de AGEA Sénior, le nom, le sigle, sa couleur sont bien individualisés et propre à l'amicale régionale Terres du Sud.

Objectifs :

L'outil a pour but de susciter des échanges et de trouver des affinités par choix de sujets à rythme hebdomadaires, mensuels, chacun peut réagir par des posts.

Propositions de voyages ou de visites à la journée.

Outils documentaires pratiques pour les activités.

Faire une newsletter qui serait mensuelle ou tous les 2 mois.

Ouverture à tous les adhérents :

Après une période de test, avec adhérents testeurs ici en cours, on prévoit l'ouverture du Blog pour tous les adhérents en février 2023.



Précautions préconisées par Daniel SAUVAGE

Attention : sensibiliser nos membres au Weblog pour éviter le dérapage (attention aux photos et textes un peu osés). Vigilance pour les informations personnelles. Il ne faut pas donner d'informations personnelles.

Coût du Weblog : 200 euros annuel

OPERATION MALPASSET : (Yves Richard) - 7 inscriptions à ce jour. La visite sera animée par Gabriel CARAMAGNOL qui a été témoin de cette catastrophe et la commentera lors de la visite du mardi 20 septembre.

La vie des régions

En projet : visite de la grotte COSQUER à Marseille.

Un message de notre Président Richard DRIUSSI : les cotisations ne seront pas augmentées.

INTERVENTION DE GERARD LEBEGUE

Point sur les retraites :

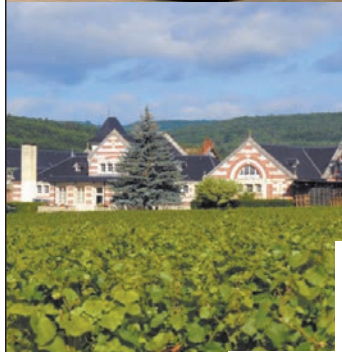
Il nous faut rester vigilants et préparer la deuxième manche. Pour cela, avec les présidents de région, nous avons préparé les statuts d'une nouvelle fédération que regroupera l'ensemble des Amicales et nous défendra en justice si nécessaire.

Un fond cantonné de 20 euros par adhérent sera constitué afin de provisionner les éventuels frais de justice.

Cordiales salutations



LE BUREAU D'AGEA TERRES DU SUD



Grands vins de Bourgogne
Propriétaire - Vinificateur - Éleveur
Visites de caves
Découverte des vignes
Dégustation *(de préférence sur rendez-vous)*



HENRI DE VILLAMONT
Rue du Dr Guyot – 21420 Savigny-lès-Beaune
Renseignements : contact@hdv.fr – 03 80 21 50 59
www.henridevillamont.fr

NOS PEINES :

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Guy CHARBERET 25300 PONTARLIER

BRETAGNE

Pierre TAMER 29120 PONT L ABBE
Jacques FORTIN 29270 CARHAIX-PLOUGUER

ILE DE FRANCE

Michel MILTCHEV 78400 CHATOU
Albert BAUDRY 5012 PARIS
Jean-Claude MACE 92410 VILLE D AVRAY
Goulvain ANDRE 78700 CONFLANS STE HONORINE

NORD PAS DE CALAIS

Alain MALPEL 62780 CUCQ

NORMANDIE

Francis AUGUSTIN 14000 CAEN

PAYS DE LA LOIRE

Henri DE ROQUEFEUIL 72600 ST VINCENT DES PRES
Régis MIGNE 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE

PICARDIE

Jean-Claude GALAND 60110 MERU
Eric ROUSSELLE 02000 LAON
Éliane CAMPORÉSI 02400 CHÂTEAU-THIERRY

RHONE ALPES

Jean-Luc ORGEAS 73100 AIX LES BAINS

Agéa sénior présente ses sincères condoléances aux familles.



☎ : 03 80 21 50 59
Email : contact@hdv.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

BON DE COMMANDE

A retourner à l'adresse suivante :
Henri de Villamont
Rue du Dr Guyot
21420 SAVIGNY LES BEAUNE

**Minimum 20% de remise
pour les adhérents AGEA**

	Appellation	Prix Public	Prix AGEA Sénior	Quantité	Total
B	Bourgogne chardonnay 2016 <i>non boisé</i>	10,60 €	8,50 €		
L	Pouilly Fuissé Vaudrans 2016 Wine Enthusiast 90/100	24,60 €	19,20 €		
A	Savigny lès Beaune 2017	26,00 €	21,00 €		
N	Pernand Vergelesses 2019	29,00 €	23,40 €		
C	Meursault 2016 Decanter Argent	47,50 €	37,50 €		
	Chassagne Montrachet 1er cru "les Embazées" 2019	63,90 €	49,80 €		
R	Bourgogne Hautes Côtes de Beaune 2020	15,90 €	12,50 €		
O	Chorey les Beaune 2018	20,80 €	16,20 €		
	Savigny lès Beaune "Les rouvrettes" 2019	27,90 €	21,80 €		
U	Savigny lès Beaune 2019 VIN NATURE SANS SOUFRE AJOUTE	27,60 €	21,50 €		
G	Pommard 1er cru "Les charmots" 2016	46,10 €	35,95 €		
E	Chambolle Musigny 1er cru "Les Feusselottes" 2017 Bettane & Dessauve 15/20	56,95 €	47,90 €		
			SOUS TOTAL		
Adresse de facturation et de livraison :			Ma commande est inférieure a		
			150€, j'ajoute les frais de port		+15,00€
			NET A PAYER		

Adresse de facturation et de livraison :

NOM.....
Prénom.....
Ville.....
Téléphone.....
Adresse mail.....

Je joins à ma commande un chèque à l'ordre suivant : Henri de Villamont.
Je note que ma commande sera expédiée après encaissement du règlement.

Les millésimes indiqués sont sous réserve de disponibilité. Un remplacement peut être proposé en cas de nécessité.

Signature obligatoire :

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE RÉGIONS

7 OCTOBRE	OCCITANIE À PORT VENDRES (66)
11 OCTOBRE	ALSACE
17 OCTOBRE	NORMANDIE À LE HAVRE (76) RESTAURANT LES RÉGATES
27 OCTOBRE	AQUITAINE À BORDEAUX (33) PLACE DES QUINQUONCES
10 NOVEMBRE	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE COMPAGNIES

8 DECEMBRE	SWISSAGA À SAINT-PRIEST (69) HÔTEL KYRIAD PRESTIGE
------------	--

Nouveaux adhérents

BEAUSSIER Catherine	35600 REDON
BERCIER Jean-François	94320 THIAIS
BERTRAND Claude	39570 FREBUANS
BLANC Michel	84410 CRILLON LE BRAVE
BROSSARD Jacques	85100 LES SABLES D'OLONNE
CADIOU Bernard	56000 VANNES
CHABREYROUX-LONGLE Chantal	55100 VERDUN
CHANEL Joel	01250 TOSSIAT
DELER Isabelle	78113 LA HAUTEVILLE
DETAIL François	80090 AMIENS
DEVINEAU Isabelle	71400 AUTUN
FORESTIER Jean-Louis	80430 ST GERMAIN SUR BRESLE
FOURDRAINE Robert	69480 LACHASSAGNE
FROMAIN Eric	69008 LYON
GERVILLIER Jean-Michel	54300 MONCEL LES LUNEVILLE
IBLED Laurent	59100 ROUBAIX
LE BRAS Didier	71700 HAUTEFOND
MARTIN Bernard	51200 EPERNAY
MAS Jean-Pierre	12100 MILLAU
MAURY François	47520 LE PASSAGE
MICHAU Isabelle	45300 PITHIVIERS
MIRA Thierry	69006 LYON
MONGUILLON Jean-Noël	13570 BARBENTANE
POULET Jean-Paul	07200 UCEL
VOISIN Alain	77370 RAMPILLON





téléfleurs

ENVOYÉ AVEC LE CŒUR

-15%

*Pour tout dire avec
des fleurs !*

Anniversaire, mariage, naissance, remerciements, départ en retraite, deuil ? Ne laissez pas la distance vous éloigner de vos proches ou vos amis ! Exprimez vos émotions avec une livraison de fleurs, 7j/7 partout en France et dans le monde.

Commandez sur www.telefleurs.fr

Pour tous les adhérents AGEA, profitez d'une remise immédiate de **15%** sur votre commande de fleurs (hors livraison). Indiquez **le code promo AGEA15**, votre remise se calcule automatiquement avant le paiement. Les frais de livraison sont de 9,95 €.



Téléfleurs, une marque du groupe Euroflorist

Conseil d'Administration **agéa sénior**

PRESIDENT



Gérard LEBEGUE (origine AdR AURA)
1, route de la Deille 63490 USSON
☎ 06 70 13 78 33
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr

PRESIDENT ADJOINT



Jean-Pierre CHATELLIER (origine Adr Pays de La Loire)
34 bis, La Bigotière 44690 MAISON S/ SEVRE
☎ 02 40 54 52 68 ☎ 07 77 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr

VICE-PRESIDENT



Daniel SAUVAGE (origine AdR LANGUEDOC)
12, Chemin du Mas Magot 30340 MONS
☎ 04 66 83 14 90 ☎ 06 80 18 99 82
✉ mds30@orange.fr

VICE-PRESIDENT



Marie-Odile CORMIER (origine AdC REUSSIR Sénior)
5, rue des Boulaies 58320 GERMIGNY s/ Loire
☎ 03 86 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54
✉ marie-odile.cormier@orange.fr

SECRETAIRE GENERAL



Ronan ROMIEUX (origine Adc Sagamm senior))
4, rue des mésanges 56530 QUEVEN
☎ 02 97 05 05 48 ☎ 06 07 83 77 23
✉ ronan.romieux@wanadoo.fr

TRESORIER GENERAL



André COMBIER (origine Adc Agaregan)
15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

Secrétaire adjoint



Pascal ROBIN (origine Adr AURA)
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

Trésorier adjoint



Bernard MOUREY (origine Adc Mag3 seniors)
4, rue Joachim du Bellay
70300 LUXEUIL LES BAINS
☎ 03 84 40 14 66 ☎ 06 13 82 20 27
✉ bmh.mourey@gmail.com

ADMINISTRATEURS



Jean-Luc BONNEFOI (origine Adr Centre Val de Loire)
499 c, Av.de la Granda Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com



Michel JENNY (origine Adr Alsace)
32, rue Gal. De Gaulle
68340 RIQUEWIHR
☎ 03 89 49 01 08 ☎ 06 09 31 30 56
✉ jenny.michel@wanadoo.fr



Gérard ALEXANDRE (origine Adc Afaregan)
Les Rives du Parc
70, quai du Héron 59500 DOUAI
☎ 03 21 91 51 08 ☎ 06 88 71 97 83
✉ galexan59@gmail.com



Yves MAITRE (origine Swiss Aga senior)
105, rue de la Prévôté
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com

SYNDIC



Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy - 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (origine AdC Sagamm senior)
☎ 02 35 64 95 40 ☎ 06 52 20 49 92 ✉ epineuse.ageasenor@gmail.com

CONTROLEUR DES COMPTES



Gérald PAQUET
Le Clos de la Saulaie
41, Av. Pierre Mendès France
45800 ST JEAN DE BRAYE
☎ 02 38 21 60 83 ☎ 06 83 99 86 23
✉ paquetgerald@orange.fr

CONTROLEUR DES COMPTES suppléant



Gérard STROTZ
9, rue Baugru
88200 REMIREMONT
☎ 03 29 62 05 11 ☎ 06 77 06 71 14
✉ gerardstrotz@gmail.com

CONSEILLERS DU PRESIDENT



Charles CAILLAUD
35 Lalande Aubrun 36330 VELLES
☎ 06 08 69 28 59 ✉ c6.caillaud@orange.fr



Jacques BIGOT
11, rue du Point du jour 86200 LOUDUN
☎ 06 08 71 93 00 ✉ jacquesbigot@wanadoo.fr



Christian COEURE
9 B, rue Mi les Vignes 54520 LAXOU
☎ 06 07 09 98 11 ✉ christian.coeure@orange.fr

Président et membres honoraires : Georges BELAT / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE



Répertoire des Présidents d'Amicales de REGIONS

Adhérentes à agéa sénior

BRETAGNE 006

22 29 35 56

Yves TREVILLY



30, Bd. De Roche bonne
35400 SAINT MALO
☎ 02 99 20 18 68
📞 06 83 04 11 40
✉ yves.trevilly@wanadoo.fr

NORMANDIE 017

14 27 50 61 76

Mireille GRUYER



15, rue Greenock
76450 CANY-BARVILLE
☎ 02 35 97 59 34
📞 06 80 07 33 02
✉ mireille.gruyet.old@orange.fr

ILE DE France 019

75 77 78 91 92 93 94 95

Philippe GAUTHIER



13, Allée de l'Avenir
94420 LE PLESSIS
TREVISE
📞 07 84 43 39 20
✉ pgauthier94@gmail.com

PICARDIE 018

02 60 80

Georges BELAT



6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34
📞 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr

Pays de la Loire 021

44 49 53 72 85

Joël BERT



Résidence Jade
4 b, rue Molière
72190 COULAINES
☎ 02 53 15 23 46
📞 06 16 48 00 53
✉ jeanphilippe7217@gmail.com

NORD- PAS DE CALAIS 016

59 62

Philippe BLAISE



23, avenue Pointcaré
59700 MARCQ
EN BAROEUL
📞 06 09 10 66 70
✉ philippe.blaise@orange.fr

LORRAINE 012

54 55 57 88

Christian COEURÉ



Domaine de Bel Air
9 B, rue Mi les
Vignes
54520 LAXOU
☎ 09 50 70 56 92
📞 06 07 09 98 11
✉ christian.coeure@orange.fr

POITOU- CHARENTES 009

16 17 79 86

Gérard FILOCHE



7, avenue Emile Zola
17200 ROYAN
☎ 05 46 39 35 23
📞 06 81 25 90 62
✉ filoche.g@wanadoo.fr

ALSACE 001

67 68

Michel JENNY



32, rue Gal.
De Gaulle
68340 RIQUEWIHR
☎ 03 89 49 01 08
📞 06 09 31 30 56
✉ jenny.michel@wanadoo.fr

LIMOUSIN 011

19 23 87

Jacques CESSAT



56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39
📞 06 12 04 51 33
✉ jacquessessat@aol.com

CHAMPAGNE- ARDENNE 008

08 10 51 52

Claude PARADIS



3, rue des mésanges
10440 TORVILLIERES
☎ 03 25 78 40 99
📞 06 72 87 06 63
✉ claudepara10@yahoo.fr

AQUITAINE 002

24 33 40 47 64

Pierre FABRE



17, rue de
Strasbourg
47000 AGEN
☎ 05 53 96 56 31
📞 06 72 75 33 91
✉ pierre.fabre8@wanadoo.fr

LANGUEDOC 010

30 34 48

Daniel SAUVAGE



12, Chemin du
Mas Magot
30340 MONS
☎ 04 66 83 14 90
📞 06 80 18 99 82
✉ mds30@orange.fr

BOURGOGNE- FRANCHE-CONTÉ 005

21 25 39 58 70 71

89 90

Michel ZIMMER



21, Boulevard des Alliés
70000 VESOUL
☎ 03 84 78 44 61
📞 06 80 73 57 33
✉ zimmer.michel@orange.fr

CENTRE VAL DE LOIRE 007

18 28 36 37 41 45

Gérald PAQUET



Le Clos de la Saulaie
41, Av. Pierre Mendes
France
45800 ST JEAN DE BRAYE
☎ 02 38 21 60 83
📞 06 83 99 86 23
✉ paquetgerald@orange.fr

OCCITANIE 015

09 11 12 31

32 46 65 66

81 82

Denis



CASTAGNET
ESTOUBE 32700 LECTOURE
☎ 05 62 68 98 62
📞 06 08 51 35 78
✉ castade@gmail.com

AUVERGNE

RHÔNE-ALPES 020

01 03 07 15 26 38 42 43

63 69 73 74

Pascal ROBIN



12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12
📞 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

MEDITERRANEE- PACA- CORSE, DOM-TOM 014

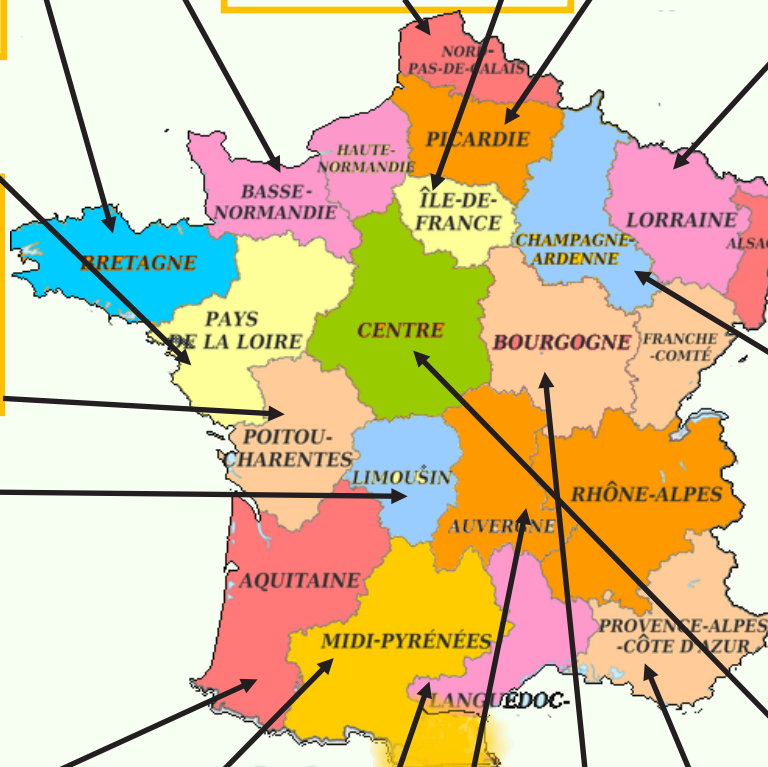
04 05 06 13 20

83 84 97 98 99

Richard DRIUSSI



376 C, Chemin du Para-
dou
06560 VALBONNE
☎ 04 93 12 07 83
📞 06 20 11 09 44
✉ rdriussi@orange.fr



Répertoire des Présidents d'Amicales de **Compagnies**

adhérentes à aréa sénior

ACRAVIVA (Abeille & Paix) - Cie AVIVA 104



Président
Michel GARREAU
Lieu dit LE MAS
24800 CHALAIS EN PERRIGORD
☎ 06 70 07 32 81
✉ michelgarreau@wanadoo.fr

MÉDICALE DE France 105



Président
Jean-Pierre BUFFAGNI
1, Boulevard Philippe Daste
17480 LE CHÂTEAU D'OLERON
☎ 06 86 96 50 10
✉ jbuffagni@pyahoo.fr

AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances 106



Présidente
Bernadette DEMANGE
12, rue Jacques Prévert
94880 NOISEAU
☎ 01 45 9 0 06 72 ☎ 06 16 47 02 56
✉ br.demange@gmail.com

AACRG – Cie GÉNÉRALI 107



Président
Thierry SEVOZ
23, rue Jules Michelet
78280 GUYANCOURT
☎ 06 88 96 80 40
✉ sevozthierry@gmail.com

AGAREGAN - Cie GAN 108



Président
Gérard ALEXANDRE
Les Rives de Parc - 70, quai du Héron
59500 DOUAI
☎ 03 21 91 51 08 ☎ 06 88 71 97 83
✉ galexan59@gmail.com

SAGAMM-Senior - Cie MMA 109



Président
Jean Philippe MARTIN
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com

MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers 110



Président
Marcel RETAILLEAU
477, rue des Embruns
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
☎ 02 51 20 34 69 ☎ 06 08 21 50 89
✉ retailleau_marcel@orange.fr

REUNIR SENIOR - Cie THELEM 111



Président
Louis Marie RICHARD
15 bis, rue des Epinettes
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
☎ 06 25 06 67 13
✉ louismarie.richard@gmail.com

SWISS AGA SENIOR 112



Président
Yves MAITRE
105, rue de la Prévôte
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com

MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe 116



Président
Bernard MOUREY
4, rue Joachim du Bellay
70300 LUXEUIL LES BAINS
☎ 03 84 40 14 66 ☎ 06 13 82 20 27
✉ Je

CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS 117



Président
Jean-Paul RIBOLDI
9, Chemin des Prés
25600 VIEUX CHARMONT
☎ 09 87 77 72 20 ☎ 06 61 92 55 50
✉ secreadis@gmail.com

REUSSIR SENIOR - Cie AXA 118



Présidente
Marie-Odile CORMIER
5, rue des Boulaies
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
☎ 03 86 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54
✉ marie-odile.cormier@orange.fr

M.d.P. Sénior - Cie Mutuelle du Poitou 120



Président
Didier BOURRUT LACOUTURE
7, rue Maurice Sibille
44000 NANTES
☎ 06 81 33 61 62
✉ bourrutlacouture@yahoo.fr



ÉLUS agéa sénior à CAVAMAC

TITULAIRES

SUPPLEANTS



Marie-Odile CORMIER
5, rue des Boulaies
58320 GERMINY SUR LOIRE
☎ 0386 68 87 08 ☎ 06 86 88 44 54
✉ Marie-odile.cormier@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue de Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin1088@orangr.fr



Jean-Luc BONNEFOI
499 c, Av. de la Grande Rimade
06270 VILLENEUVELOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Georgs BELAT
6, rue du Bloc
02250 MARL
☎ 03 23 20 07 34 ☎ 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr



Bernard PACAUD
2, rue Picasso - chez Barré
17770 ECOYEUX
☎ 05 46 92 06 56 ☎ 06 81 32 35 15
✉ bpacaud17@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à PRAGA



Jacques CESSAT
56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39 ☎ 06 12 04 51 33
✉ jacquesscessat@aol.com



André COMBIER
15, Allée des Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Eric FROMAIN
20 rue du President Paul Kruger
69008 LYON
☎ 06 77 50 04 50
✉ fromaineric@gmail.com



Jean -François MONTJEAN
17 rue des Rosiers - Cran Gevrier
74960 ANNECY
☎ 06 03 29 78 60
✉ jf.montjean@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à la CNRPL



Christian COEURE
Domaine de Bel Air –Entrée B
9, rue Mi les Vignes
54520 LAXOU
☎ 06 07 09 98 11
✉ cnrpl@orange.fr
Président du Conseil d'Administration
Membre du bureau de la CFR



Gérard LEBEGUE
1, route de la Deille
63490 USSON
☎ 06 70 13 78 33
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr
Vice-président aux Professions Techniques
Membre de la Commission Retraite à la CFR



Jacques BIGOT
11, rue de Pont du Jour
86200 LOUDUN
☎ 06 08 71 93 00
✉ jacquesbigot@wanadoo.fr
Suppléant
Délégué de la CNRPL auprès de la CFR

BON DE COMMANDE à adresser à : CHAMPAGNE DE VENOGÉ
À renvoyer : 33 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Bouteilles	Tarif €TTC Par bouteille	Offre AGEA SENIOR	Soit un prix Par carton	Nb de CARTONS	Total TTC
Cordon Bleu Brut - 75cl	36.00	-25%	162.00€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 37,5cl	18.75	-25%	168.72€ TTC		
Cordon Bleu Brut Magnum - 150cl	72.50	-25%	163.11€ TTC		
Cordon Bleu Demi Sec - 75cl	36.00	-25%	162.00€ TTC		
Cordon Bleu Rosé - 75cl	45.00	-25%	202.50€ TTC		
Princes Blanc de Blancs - 75cl	69.00	-25%	310.50€ TTC		

Nom :

Adresse

.....

CP: Ville :

Tél. :

Mail :

Franco de port à partir de
400€TTC par adresse. Participation
 aux frais de port de **20€TTC** pour
 toute commande inférieure.
 Paiement avant expédition de la
 marchandise.

TOTAL €TTC

***Attention** pour vos commandes, merci de respecter
 les conditionnements ci-dessous :

- Bouteilles 75 cl = carton de 6 bouteilles
- 1/2 bouteilles 37,5 cl = carton de 12 1/2 bouteilles
- Magnums 150 cl = carton de 3 magnums

Chèque joint à l'ordre de **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**

Carte Bleue N° :

expire le mois..... année.....

N° de cryptogramme :

Date

Signature



Avantages AGEA SENIOR :
25% de remise



Noblesse oblige

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.